

Rapport annuel du CIR 2014



Pérenniser les
résultats et assurer
la durabilité du
Programme



Le commerce pour le développement des PMA

Le présent rapport a été élaboré à partir d'un ensemble de données de base regroupées dans une base de données établie par le Secrétariat exécutif du Cadre intégré renforcé (SE), le Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR (GFAS) et les pays partenaires en réponse aux prescriptions du Conseil du CIR telles qu'elles ont été approuvées par le Comité directeur du CIR (CDCIR). Il couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2014 et fait le point sur la mise en œuvre du CIR au niveau global et au niveau des pays.

Le rapport complet en anglais et en français peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante:
www.enhancedif.org/fr

Un exemplaire imprimé de la publication est disponible sur demande eif.secretariat@wto.org.

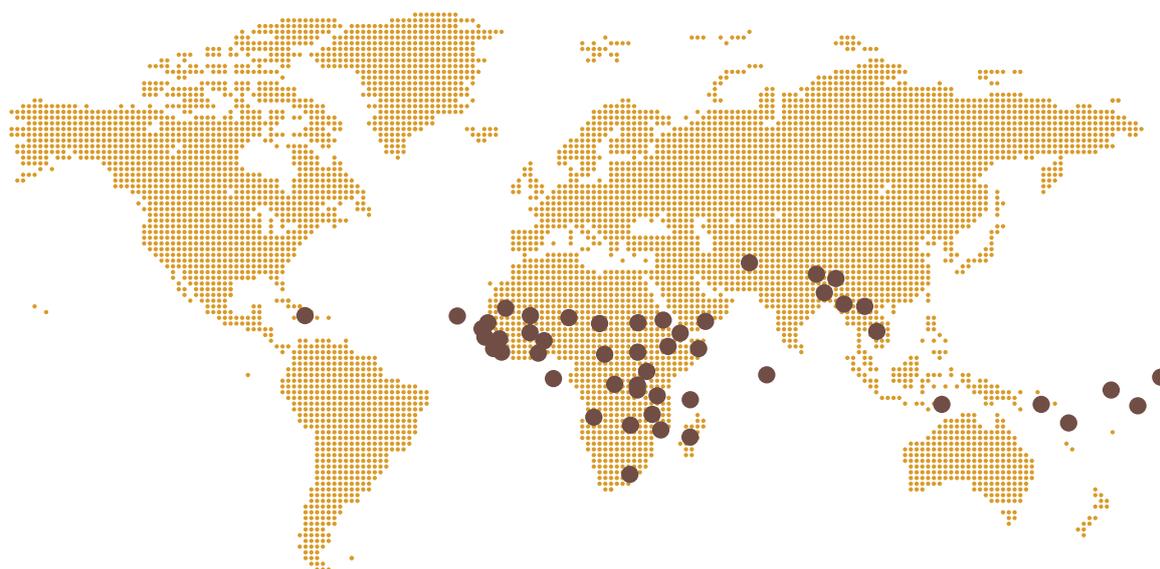


Le commerce pour le développement des PMA

Pérenniser les résultats
et assurer la durabilité
du Programme

Rapport annuel du CIR
2014

Où nous travaillons



Afghanistan
Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cabo Verde
Comores
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Gambie
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Haïti
Îles Salomon
Kiribati

Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Maldives
Mali
Mauritanie
Mozambique
Myanmar
Népal
Niger
Ouganda
République centrafricaine
Rép. dém. du Congo
Rép. dém. populaire lao
Rwanda
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone

Somalie
Soudan du Sud
Soudan
Tanzanie
Tchad
Timor-Leste
Togo
Tuvalu
Vanuatu
Yémen
Zambie

Le Programme du CIR est soutenu par

	Allemagne		Irlande
	Arabie saoudite		Islande
	Australie		Japon
	Belgique		Luxembourg
	Canada		Norvège
	Danemark		République de Corée
	Espagne		Royaume-Uni
	Estonie		Suède
	États-Unis d'Amérique		Suisse
	Finlande		Turquie
	France		Union européenne
	Hongrie		

Agences partenaires du CIR



Fonds
Monétaire
International



Centre du
Commerce
International



Conférence des
Nations Unies
sur le commerce
et le développement



Programme des
Nations Unies
pour le
Développement



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Agences ayant le statut d'observateur auprès du CIR



Organisation des
Nations Unies pour
le développement
industriel



Organisation
Mondiale du
Tourisme

Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR



Sigles et acronymes

APD	Aide publique au développement	DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
CCI	Conseiller commercial international	EDIC	Étude diagnostique sur l'intégration du commerce
CDCIR	Comité directeur du CIR	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
CDN	Comité directeur national	FASCIR	Fonds d'affectation spéciale pour le CIR
CEC 1	Comité d'évaluation des projets de Catégorie 1	FD	Facilitateur des donateurs
CEC 2	Comité d'évaluation des projets de Catégorie 2	FMI	Fonds monétaire international
CI	Cadre intégré	GFAS	Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR
CIR	Cadre intégré renforcé	GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	<i>Icipe</i>	International Centre of Insect Physiology and Ecology
DE	Directeur exécutif du Secrétariat exécutif du CIR		

ITC	Centre du commerce international	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
JICA	Agence japonaise de coopération internationale	SE	Secrétariat exécutif du CIR
OMC	Organisation mondiale du commerce	SEN	Stratégie d'exportation nationale
OMT	Organisation mondiale du tourisme	SNV	Netherlands Development Organisation
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	STDF	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
PDN	Plan de développement national	S&E	Suivi et évaluation
PEMO	Principale entité de mise en œuvre	PMT	Programme à moyen terme
PF	Point focal du CIR	UE	Union européenne
PMA	Pays moins avancé	UNMO	Unité nationale de mise en œuvre
PME	Petites et moyennes entreprises	UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Le CIR en chiffres

2016

Lancement de la deuxième phase du CIR pour une période de sept ans (jusqu'en décembre 2022).

2014

Année de l'évaluation globale du CIR.

131

projets approuvés par le Conseil du CIR.

41

études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) et mises à jour d'EDIC, analyses de l'environnement commercial national.

50

pays bénéficiant d'une assistance au titre du CIR.

37

pays du CIR avec des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 approuvés.

36

projets de Catégorie 2 approuvés, pour un montant total d'environ 91,17 millions de dollars EU.

27

pays du CIR avec des projets de Catégorie 2 approuvés.

8

organisations participantes et organisations partenaires ayant le statut d'observateur auprès du CIR.

23

donateurs soutenant le CIR.

248,74

millions de dollars EU: montant total approximatif des engagements des donateurs à l'égard du CIR (décembre 2014).

201,39

millions de dollars EU: montant total approximatif des contributions des donateurs reçues (décembre 2014).

182,65

millions de dollars EU: montant alloué aux activités du CIR.

Table des matières

Avant-propos



10

Le CIR:

catalyseur pour une
croissance durable et une
réduction de la pauvreté
dans les PMA



12

Péréniser les
résultats du CIR:
vers la durabilité



16

Remédier aux
contraintes prioritaires:
appropriation de la matrice
des actions de l'EDIC par
les pays



24

Le CIR en 2014:
assurer la durabilité



38

Évaluation globale de
la première phase du
CIR:
conclusions générales et
réponses apportées



42

Mécanisme de
responsabilité du CIR



44

Avant-propos



Partenariat unique pour le renforcement des capacités des pays les moins avancés, le Programme du CIR ne cesse d'accroître et d'améliorer son action en la matière. Il repose toujours sur la conviction que les travaux analytiques et la qualité des institutions sont les deux piliers du soutien aux PMA. Cependant, le véritable objectif que constituent le recul de la pauvreté et le développement durable ne peut être atteint que grâce à un soutien catalyseur axé sur le renforcement des capacités de production. Dans cet esprit, le CIR a apporté un tel soutien à 13 pays en 2014; or cela n'a été possible que grâce au renforcement des capacités institutionnelles et aux travaux analytiques menés précédemment.

L'année 2014 a été exceptionnellement chargée mais gratifiante pour le CIR, notamment en raison de l'expansion du Programme et de l'Évaluation globale de la première phase du CIR. En effet, d'après les conclusions de l'Évaluation, le CIR demeure tout à fait pertinent pour les PMA et a eu un impact considérable sur le terrain. Plus important encore, les perspectives sont bonnes en termes de durabilité, ce qui correspond à l'objectif à long terme du Programme. Néanmoins, l'Évaluation montre que - comme d'autres programmes faisant intervenir de multiples parties prenantes dans un contexte socioéconomique et politique difficile et dans des situations souvent très instables, du fait de catastrophes naturelles, de pandémies ou de guerres civiles - le CIR se heurte à certaines difficultés: il s'agit principalement d'accroître son efficacité et son efficacité.

Conformément aux recommandations issues de l'Évaluation, et sur la base des travaux menés par le Groupe de travail du Conseil du CIR, ce dernier a décidé de proroger le Programme pour une période de sept ans à compter de janvier 2016. Cette décision a ensuite été avalisée par le Comité directeur du CIR. Avant la fin de l'année 2014, les travaux visant à définir le

mandat et les modalités pour la deuxième phase du CIR, ainsi qu'à engager des réformes «à effet rapide» pour accroître l'efficacité et l'efficacité du Programme, étaient déjà bien engagés.

Pour ce qui est du partenariat, la Somalie a rejoint le CIR, qui compte désormais 50 pays bénéficiaires. En 2014 également, le Yémen est devenu le 160^{ème} Membre de l'OMC, et le CIR a été en mesure de fournir à cette occasion un soutien sur le fond et une assistance technique. En matière de financement, des contributions additionnelles d'un montant total de 9,9 millions de dollars EU ont été reçues de la Finlande et de la Suède en 2014; ces ressources ont permis au CIR de soutenir le renforcement des capacités de production de PMA très divers - comme la République démocratique du Congo, le Rwanda ou encore le Vanuatu -, ce qui n'aurait pas été possible autrement. Cela montre bien la fonction essentielle que remplissent les donateurs pour développer le rôle du CIR auprès des PMA afin de tirer parti du commerce pour le développement.

En vue de promouvoir la durabilité des structures institutionnelles nationales et de pérenniser le renforcement des capacités de production dans les pays du CIR, et pour indiquer de façon crédible à ces pays que le soutien du CIR est voué à prendre fin, l'accent a été mis davantage sur la composante durabilité - pour le financement, les institutions et les ressources humaines - dans chaque proposition de projet. Le Programme a aussi encouragé les pays à mobiliser des ressources, et a offert de les aider pour cela, ce qui a permis d'obtenir des succès notables, en particulier dans les îles du Pacifique.

Dans le domaine de la communication, le CIR a organisé ou pris part à plusieurs forums

politiques, activités de sensibilisation ou autres plates-formes de dialogue, sur des aspects aussi variés que le renforcement des capacités de production, la situation des pays sans littoral, l'Aide pour le commerce, l'intégration régionale, la facilitation des échanges, ou l'agriculture et le développement rural. Reconnaisant le rôle que joue le CIR pour la fourniture effective d'un soutien aux PMA au titre de l'Aide pour le commerce, la proposition du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable mentionne le CIR. Les travaux du Programme ont aussi été mentionnés à la Réunion ministérielle sur le renforcement des capacités de production dans les PMA (Bénin, juillet 2014) et à la Réunion ministérielle des PMA d'Asie et du Pacifique sur la gradation et le programme de développement pour l'après-2015 (Népal, décembre 2014).

Afin de renforcer les capacités des pays du CIR dans différents domaines tels que le suivi et l'évaluation, la communication, la gestion financière et l'implication des parties prenantes, le CIR a organisé cinq activités aux niveaux régional et national. De plus, des modules sur l'implication des parties prenantes ont été mis en œuvre dans trois pays en 2014. Afin d'accroître sa visibilité, le CIR a mis en ligne un site Web en trois langues (anglais, français et portugais) et a commencé à publier une nouvelle version de son Bulletin d'information, qui porte bien son nom, *Le commerce à l'œuvre*.

Il convient de signaler qu'en 2014 le CIR a organisé pour la première fois une réunion de son Conseil dans un PMA, en Gambie. Dans le courant de l'année, le Bénin a innové avec un projet prévoyant pour la mise en œuvre au niveau national l'intervention de trois organisations comme fournisseurs de services. Autre nouveauté, les pays du CIR ont commencé à utiliser le modèle établi par le CIR pour passer des contrats avec les principales entités de mise en œuvre.

Les perspectives pour 2015 sont encourageantes. En particulier, le partenariat du CIR s'achemine vers l'adoption du mandat et des modalités pour la deuxième phase du Programme, ce qui permettra d'organiser la conférence d'annonces

de contributions visant à reconstituer le Fonds d'affectation spéciale pour le CIR. Les réformes «à effet rapide» qui ont déjà été engagées, et qui seront appuyées par le mandat et les modalités adoptés pour la deuxième phase du CIR, devraient contribuer à accroître l'efficacité et l'efficacité du Programme ainsi qu'à optimiser véritablement les ressources financières.

Pour conclure, je voudrais rendre hommage au partenariat du CIR, c'est-à-dire aux PMA, aux donateurs et aux organisations, pour leurs précieuses contributions, leur soutien, leurs idées, et surtout pour leur détermination commune à améliorer les conditions de vie des populations dans les PMA. Je tiens à remercier le Conseil du CIR, en particulier le Président sortant, S.E. M. Minelik Alemu Getahun, et la nouvelle Présidente, S.E. Mme Yvette Stevens, ainsi que la Présidente sortante du Comité directeur du CIR, S.E. Mme Päivi Kairamo, et le nouveau Président, S.E. M. Daniel Blockert, pour le leadership dont ils ont fait preuve et pour leur attachement au Programme du CIR. Je remercie tout particulièrement les membres du Groupe de travail du Conseil du CIR pour leur engagement et leur dévouement sans faille. Les succès enregistrés au cours de l'année n'auraient pas pu être obtenus sans le travail considérable investi par mes collègues du Secrétariat exécutif du CIR et du Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR, que je remercie chaleureusement.



Ratnakar Adhikari
Directeur exécutif
Secrétariat exécutif du CIR à l'OMC

Le CIR: catalyseur pour une croissance durable et une réduction de la pauvreté dans les PMA



Le CIR est un partenariat mondial unique qui a pour vocation d'aider les PMA à utiliser le commerce comme instrument de croissance économique et de lutte contre la pauvreté, en créant des emplois et des sources de revenus. Il donne aux PMA des outils qui leur permettent de déterminer dans quels domaines le commerce peut être intégré dans leurs stratégies nationales de développement, et qui les aident à tirer profit de l'Aide pour le commerce pour atteindre cet objectif.

Tous les 48 PMA, sauf un, ont rejoint le CIR, qui intervient actuellement dans 50 pays:

34 en Afrique,
9 en Asie,
5 dans le Pacifique,
1 en Amérique et
1 au Moyen-Orient.

Opérationnel depuis 2010, le CIR œuvre dans 50 pays en Afrique, en Asie, en Amérique, au Moyen-Orient et dans le Pacifique. Des projets conçus pour aider à renforcer les institutions et les capacités commerciales sont financés par l'intermédiaire d'un Fonds d'affectation spéciale, auquel contribuent actuellement 23 donateurs. Des ressources additionnelles doivent être mobilisées par les pays bénéficiaires auprès de différents organismes, du secteur privé et d'organisations caritatives.

Le commerce est intégré dans les plans de développement nationaux, dans les stratégies et plans d'action sectoriels, dans les relations intragouvernementales et les relations entre pouvoirs publics et secteur privé, ainsi que dans les relations gouvernement-donateurs et dans le budget national.

L'expérience nous enseigne que le commerce peut être un puissant levier de croissance et un instrument précieux dans la lutte contre la pauvreté. En tant que groupe de pays faisant face aux problèmes de développement les plus épineux, les PMA se heurtent à des obstacles nombreux et divers s'agissant de leur capacité à commercer. Aussi un soutien ciblé dans les domaines prioritaires que les PMA ont identifiés, et se sont appropriés, est-il nécessaire pour les aider à réaliser pleinement leur potentiel commercial. Le CIR contribue à atteindre cet objectif grâce à un partenariat où PMA, donateurs et organismes internationaux sont placés sur un pied d'égalité.

Le CIR est présent dans des pays affaiblis, sans littoral, marqués par des conflits ou exposés aux catastrophes naturelles et autres crises majeures comme l'épidémie d'Ebola en 2014.

En renforçant les capacités commerciales, le partenariat soutient les ambitions des PMA afin:

- d'identifier et de surmonter les principaux obstacles au commerce;
- de veiller à ce que le commerce soutienne directement le programme de développement national;
- de mettre en place les mécanismes institutionnels de coordination de l'assistance technique liée au commerce («Aide pour le commerce»); et
- de susciter des réformes de structure et mobiliser des ressources financières et techniques supplémentaires pour répondre aux besoins prioritaires en matière de commerce.

Outre l'accent mis sur les PMA, c'est l'approche retenue par le CIR qui le distingue des autres initiatives d'Aide pour le commerce. Le CIR propose en effet un soutien spécifique, adapté à chacun des pays bénéficiaires, qui couvre tout un éventail de besoins en matière de renforcement des capacités commerciales, grâce à :

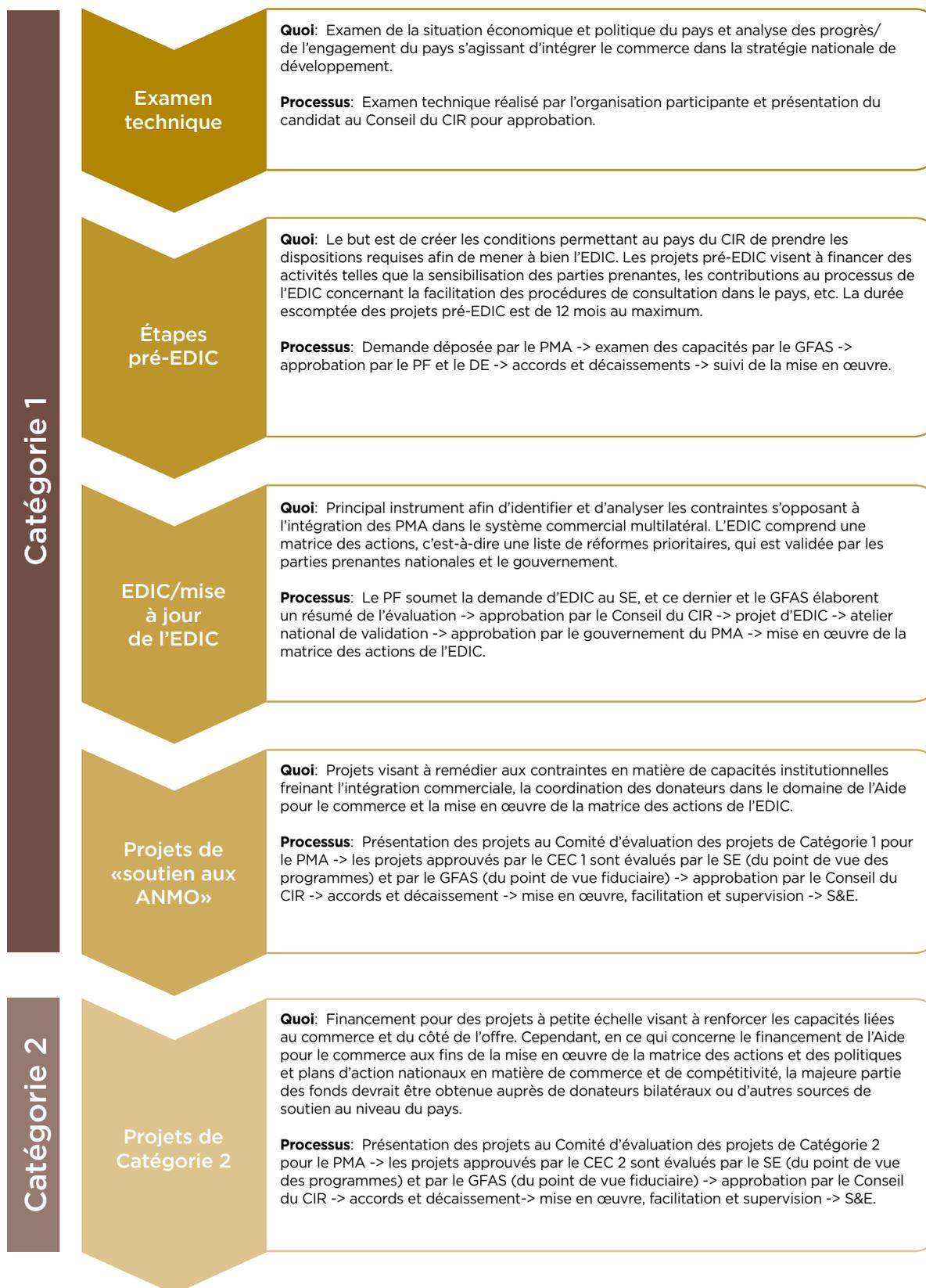
- une approche structurée partant d'un appui institutionnel et stratégique pour remédier à des contraintes données, y compris relatives à des secteurs/produits spécifiques;
- une analyse rigoureuse des besoins, fondée sur des faits, pour définir des priorités face aux contraintes;
- une mise en valeur du rôle du commerce et la création de processus consultatifs associant toutes les parties prenantes nationales; et
- une mise en œuvre effective des projets ayant le plus d'impact, suivant les besoins prioritaires identifiés.

Le CIR est guidé par trois valeurs fondamentales, grâce auxquelles les résultats qu'il produit sont durables, inclusifs et repris à leur compte par toutes les parties prenantes.

- **Approche partenariale** - La façon la plus efficace d'utiliser le commerce pour stimuler la croissance et lutter contre la pauvreté dans les PMA est de faire en sorte que la communauté internationale agisse de façon collective et concertée.
- **Appropriation par les pays** - Le CIR part du principe que le renforcement des capacités commerciales n'est possible que s'il s'inscrit harmonieusement dans les priorités des gouvernements des PMA.
- **Résultats au service d'un impact durable** - Le CIR a produit de bons résultats et il continuera sur cette base pour assurer un impact durable.

Le financement dans le cadre du CIR est fourni au titre de deux Catégories de projets, suivant les modalités exposées dans la figure 1.

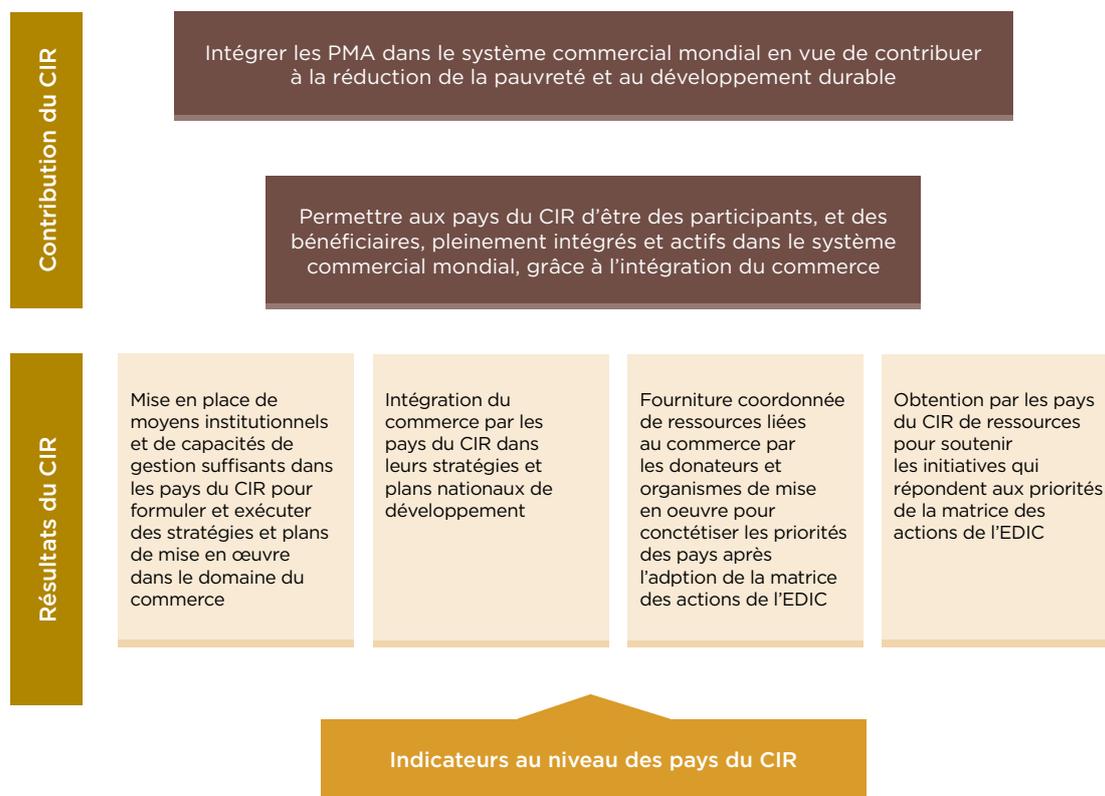
FIGURE 1: Modalités de financement dans le cadre du CIR



Pérenniser les résultats du CIR: vers la durabilité



FIGURE 2: Cadre de résultats du CIR



Le CIR mesure ses résultats à deux niveaux, puisque les interventions spécifiques menées au niveau des pays contribuent à leur tour à atteindre les objectifs à plus long terme du Programme. C'est ce que montre la figure 2

Le cadre de résultats du CIR recouvre deux Catégories de soutien: la Catégorie 1 pour le renforcement des capacités et la Catégorie 2 pour les contraintes propres aux PMA.

Obtention de résultats durables au niveau des projets

L'année 2014 a marqué un tournant important pour le CIR:

- fin décembre, 131 projets au total avaient été approuvés dans 46 pays;
- on comptait 95 projets de Catégorie 1, avec 8 Études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC), 33 mises à jour d'EDIC, 10 projets pré-EDIC, 6 conseillers commerciaux internationaux (CCI) et 1 projet de soutien à l'intégration du commerce;
- il y avait 37 projets de soutien aux arrangements nationaux de mise en œuvre (ANMO), contre seulement 4 en 2010, l'Éthiopie étant le bénéficiaire le plus récent;
- les projets de Catégorie 2 étaient au nombre de 36, contre seulement 2 en 2011.

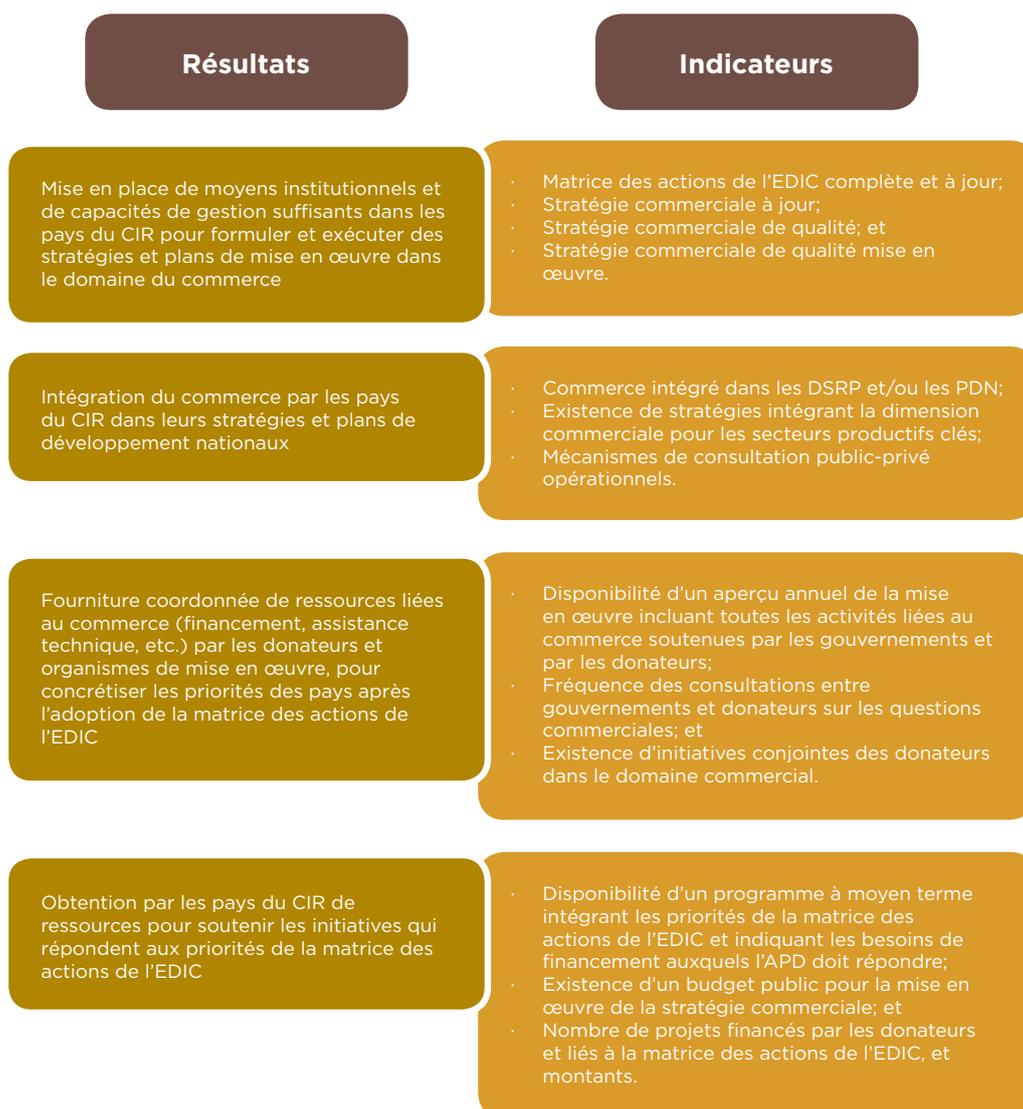
Le portefeuille d'engagements pour les projets de Catégorie 1 et de Catégorie 2 a atteint en 2014 un total de 143,39 millions de dollars EU, contre 98,6 millions en 2013. Cela montre que le soutien du CIR répond à une véritable demande de la part des PMA et souligne la pertinence du Programme eu égard aux besoins de ces pays en matière commerciale.

131 projets dans
46 pays du CIR, pour un total de
143,39 millions de dollars EU.

Actuellement, 46 pays du CIR sont au bénéfice de projets de Catégorie 1, et 5 pays sont en attente. Pour ce qui est des projets de Catégorie 2, qui portent sur les contraintes du côté de l'offre, on compte 27 pays bénéficiaires et 24 en attente. Le montant affecté par le CIR aux PMA pour des projets de Catégorie 2 est passé de 52,7 millions de dollars EU en 2013 à 91,2 millions en 2014. Le total pour l'ensemble des activités du CIR a atteint 182,6 millions de dollars EU, contre 130,5 millions en 2013.

Le CIR a défini quatre domaines de résultats assortis d'indicateurs grâce auxquels il suit les progrès accomplis dans les PMA (figure 3):

FIGURE 3: Domaines de résultats du CIR



RÉSULTAT 1: MISE EN PLACE DE MOYENS INSTITUTIONNELS ET DE CAPACITÉS DE GESTION SUFFISANTS DANS LES PAYS DU CIR POUR FORMULER ET EXÉCUTER DES STRATÉGIES ET PLANS DE MISE EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DU COMMERCE

Des institutions solides et bien organisées sont essentielles pour assurer l'efficacité des politiques, des stratégies et des plans de mise en œuvre en matière commerciale. Il faut donc que les PMA disposent d'un niveau suffisant de connaissances et capacités liées au commerce au sein du ministère chargé du commerce et d'autres ministères compétents. Le CIR les aide à mettre en place les capacités institutionnelles et politiques nécessaires, en soutenant l'établissement d'arrangements nationaux de mise en œuvre (ANMO).

37 pays ont bénéficié du soutien du CIR pour établir des arrangements nationaux de mise en œuvre (ANMO) afin d'orienter la stratégie commerciale du pays.

Fin 2014, sur 50 pays du CIR, 37 avaient bénéficié d'un soutien pour l'établissement d'ANMO.

Études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC)/mise à jour de l'EDIC validées

41 pays du CIR disposent d'une EDIC ou de sa mise à jour validée ou en cours. En décembre 2014, le Conseil du CIR avait approuvé 8 EDIC et 33 mises à jour, dont 21 étaient achevées. Le Soudan a validé son EDIC en 2014. À la demande du gouvernement, la Banque mondiale a mis à disposition son expertise pour mener à bien cette analyse. Malgré la situation difficile dans laquelle se trouve le pays, l'EDIC comprend un chapitre sur le renforcement des

capacités qui sera intégré dans un projet de Catégorie 1. Cet exemple illustre la cohérence et l'utilité des différents outils du CIR pour remédier aux principales lacunes et contraintes au niveau des pays.

L'EDIC est la pierre angulaire du CIR – c'est une analyse factuelle qui sous-tend l'identification des priorités et des actions («matrice des actions») à mener pour orienter le programme commercial d'un pays et recenser ses besoins en matière d'Aide pour le commerce. Une EDIC est «validée» au terme d'un processus de consultation visant à assurer la pleine appropriation par le pays concerné. Une EDIC est «mise à jour» quand elle a été révisée pour tenir compte des faits nouveaux les plus récents.

La Banque mondiale tire parti de ses travaux sur les EDIC/mises à jour pour ses propres programmes pays, par exemple au Malawi et en Zambie, en ce qui concerne la réforme du cadre économique et réglementaire, la promotion du commerce des services et la facilitation des échanges, la suppression des obstacles non tarifaires et le développement du partage de connaissances entre pays. Presque toutes les EDIC de première génération ont été effectuées par des organisations partenaires du CIR, principalement la Banque mondiale et le PNUD. Même si des organisations participantes du CIR comme la Banque mondiale, le PNUD et la CNUCED continuent de fournir une expertise en la matière, certains pays du CIR, parmi lesquels Cabo Verde, la République démocratique populaire lao et le Népal, effectuent eux-mêmes la mise à jour de l'EDIC.

Fonctions de gestion fiduciaire pour les projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1

31 pays ont une capacité au moins satisfaisante pour exercer des fonctions de gestion fiduciaire pour les projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1. Cela signifie qu'ils remplissent les critères du Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le décaissement du financement au titre de la Catégorie 1.

Pays du CIR ayant une stratégie commerciale à jour, d'une qualité au moins satisfaisante, et mise en œuvre

21 pays où sont mis en œuvre des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 ont défini des stratégies commerciales, dont trois

ont été finalisées en 2014. Ces stratégies sont généralement liées à un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ou à un PDN, dont l'actualisation prend environ cinq ans. On compte 13 pays qui ont établi des plans de mise en œuvre pour leur stratégie commerciale.

RÉSULTAT 2: INTÉGRATION DU COMMERCE PAR LES PAYS DU CIR DANS LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT NATIONAUX

Dans le contexte du CIR, intégrer le commerce signifie l'incorporer dans les plans de développement nationaux (PDN), y compris dans les stratégies, plans d'action et budget sectoriels. Cela suppose de renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour intégrer systématiquement le commerce dans le processus décisionnel pour la planification et l'exécution du programme national plus large pour le développement du commerce. Ce processus nécessite du personnel qualifié, des institutions bien établies et des

ENCADRÉ 1: Stratégies commerciales

En **République démocratique du Congo**, une table ronde des donateurs sur les priorités de la matrice des actions de l'EDIC a été organisée en mars 2013, puis le pays a établi et prévalidé sa stratégie commerciale en 2014. Il est prévu de lancer un plan de mise en œuvre tenant compte de l'EDIC mise à jour, avec le soutien de l'Union européenne. La stratégie commerciale est axée sur le développement du secteur privé, sur la promotion des contacts entre le secteur privé et le secteur public dans le domaine commercial, et sur la mobilisation de ressources internes et externes pour la mise en œuvre des priorités de la matrice des actions de l'EDIC. Des activités de sensibilisation sur la stratégie commerciale ont été menées, conformément à la mise à jour de l'EDIC, dans les principales provinces du pays.

Le Ministère du commerce du **Myanmar** a élaboré la Stratégie d'exportation nationale (SEN), qui sera lancée en 2015. Cette stratégie sur cinq ans permettra de promouvoir les exportations du pays en vue de parvenir à un développement durable grâce au commerce; elle est axée sur les modifications politiques et législatives à long terme et sur le développement des petites et moyennes entreprises. Avec le soutien du CIR au titre de la Catégorie 1, le Ministère du commerce a obtenu un financement additionnel auprès de l'Agence allemande pour la coopération internationale (BMZ) afin d'élaborer la SEN et a reçu une assistance technique du Centre du commerce international (ITC).

Au **Niger**, après l'approbation en août 2013 par le Conseil du CIR d'un projet de Catégorie 2 concernant les cuirs et peaux, les pouvoirs publics ont été encouragés à soutenir le secteur au moyen d'une stratégie commerciale nationale. Formulée en 2014, cette stratégie viendra alimenter l'EDIC, en cours de mise à jour avec le soutien technique de la CNUCED. Elle associe la valorisation du secteur des cuirs et peaux à l'objectif plus large visant à accroître la compétitivité du Niger dans le secteur de l'élevage – deuxième poste d'exportation du pays après l'uranium – afin de promouvoir la croissance économique et de lutter contre la pauvreté. Elle met l'accent sur le renforcement des capacités de tous les acteurs de la chaîne de valeur au moyen d'interventions dans les huit régions du pays.

acteurs engagés pour assurer un suivi effectif de la mise en œuvre de la matrice des actions de l'EDIC dans chaque pays et des consultations efficaces entre les parties prenantes.

L'intégration du commerce contribue à améliorer la cohérence des politiques, la coordination institutionnelle et la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des priorités dans le domaine commercial. Dans cette perspective, le CIR aide chaque pays à mieux aligner la matrice des actions de l'EDIC avec le PDN et à les relier aux besoins et à la mobilisation de ressources dans le cadre d'un programme à moyen terme. C'est désormais une priorité dans le processus de l'EDIC, pour le développement de projets de Catégorie 2 qui utilisent le financement du CIR comme levier pour attirer des fonds additionnels. Cette approche favorise aussi la coordination de l'assistance technique liée au commerce au niveau national, ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles.

Commerce intégré dans les PDN ou les DSRP

82% des pays du CIR qui ont des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 ont atteint un niveau satisfaisant d'intégration du commerce dans leurs DSRP et leurs PDN, contre 32% en 2010. De surcroît, en 2014, 38% des pays du CIR estimaient que l'intégration du commerce dans ces mécanismes de planification était «très bonne».

Existence de stratégies intégrant la dimension commerciale pour les secteurs productifs clés

93% des pays du CIR qui mettent en œuvre des projets de Catégorie 2 comptent au moins un secteur productif pour lequel le commerce est une priorité stratégique. Au cours des cinq dernières années, le commerce a été intégré dans des stratégies concernant les secteurs suivants: agriculture, tourisme, énergie, industrie, transport et infrastructure. L'élevage et

l'apiculture sont des sous-secteurs émergents. Cela indique que les pays du CIR ont entrepris de diversifier leur économie.

Mécanismes de consultation public-privé opérationnels.

89% des pays du CIR qui ont des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 disposent de «très bons» mécanismes consultatifs qui ont permis d'instaurer un dialogue entre le secteur public et le secteur privé sur les questions de politique commerciale, ainsi que d'une forte participation du secteur privé au processus décisionnel, à l'élaboration des politiques et à la mise en œuvre.

Le Burundi a mis en place pour la mise en œuvre de sa stratégie commerciale un mécanisme public-privé qui prévoit un dialogue régulier sur les questions liées au commerce, et une participation accrue du secteur privé au processus décisionnel, à l'élaboration des politiques et à la mise en œuvre.

RÉSULTAT 3: FOURNITURE COORDONNÉE DE RESSOURCES LIÉES AU COMMERCE PAR LES DONATEURS ET ORGANISMES, POUR CONCRÉTISER LES PRIORITÉS DES PAYS APRÈS L'ADOPTION DE LA MATRICE DES ACTIONS DE L'EDIC

En développant et en utilisant des outils pour une analyse fondée sur des faits, comme l'EDIC et la matrice des actions, le CIR aide les PMA à faire du commerce un élément clé de leurs PDN et de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté. Ils peuvent ainsi mieux coordonner l'Aide pour le commerce en fonction de leurs besoins.

L'Aide pour le commerce est la composante de l'aide publique au développement qui soutient le développement du commerce et les activités connexes.

Disponibilité d'un aperçu annuel de la mise en œuvre

81% des pays du CIR qui ont des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 établissent un rapport annuel sur la mise en œuvre pour le financement lié au commerce. La fourniture coordonnée à un pays de ressources liées au commerce exige un plan revu régulièrement qui intègre l'ensemble des activités, qu'elles soient soutenues par les gouvernements ou par les donateurs.

Fréquence des consultations entre gouvernements et donateurs sur les questions commerciales

84% des pays du CIR qui ont des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 organisent des consultations entre le gouvernement et les donateurs en matière commerciale. Pour que ces activités se traduisent par des résultats concrets, il faut

mener une série de consultations et un dialogue associant toutes les parties prenantes.

Nombre de pays du CIR où il existe des initiatives conjointes des donateurs

77% des pays du CIR qui ont des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 bénéficient d'initiatives conjointes des donateurs, contre 33% en 2010. La fourniture et la coordination de l'aide sont améliorées lorsque les donateurs se réunissent pour discuter du programme commercial national. Les initiatives conjointes permettent d'établir des synergies au niveau des interventions et d'éviter le chevauchement des efforts déployés.

En République démocratique du Congo, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale fournissent des infrastructures routières de base dans des zones de production agricole, tandis que l'Union européenne soutient l'amélioration de la qualité des produits pour l'exportation, et le Département du développement international britannique (DFID) s'occupe de promouvoir des PME dans les secteurs productifs.

RÉSULTAT 4: OBTENTION PAR LES PAYS DU CIR DE RESSOURCES POUR SOUTENIR LES INITIATIVES QUI RÉPONDENT AUX PRIORITÉS DE LA MATRICE DES ACTIONS DE L'EDIC

Le CIR a pour but de renforcer et de coordonner le soutien fourni par les donateurs en faveur du programme commercial d'un PMA. Il est conçu pour servir de catalyseur afin que de nouveaux projets puissent être financés par des

partenaires de développement. Chaque PMA établit des ANMO comprenant des acteurs du secteur public et du secteur privé, ainsi que des donateurs représentés par le Facilitateur (FD). Le CIR permet ainsi aux donateurs de tenir leurs engagements en matière d'Aide pour le commerce, tandis que les PMA peuvent s'en servir pour faciliter la coordination de ce soutien et la mobilisation de ressources supplémentaires au titre de l'Aide pour le commerce.

Pays du CIR dotés d'un programme à moyen terme intégrant les priorités dégagées dans la matrice des actions de l'EDIC et indiquant les besoins de financement auxquels l'aide publique au développement doit répondre.

60% des pays du CIR qui ont des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 ont défini un programme à moyen terme (PMT) qui est lié à la matrice des actions de l'EDIC. Il s'agit d'un plan de mise en œuvre qui intègre les priorités de la matrice des actions et donne une idée des besoins de financement à couvrir grâce à l'APD: il donne une estimation des dépenses, en indiquant de manière séquentielle les priorités qui ont été établies et validées par le Comité directeur national du CIR dans le cadre du PDN. Chaque PMA ayant un projet de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 est tenu d'élaborer un PMT en consultation avec la communauté des donateurs (le FD jouant

un rôle clé) dans le cadre du dialogue entre le gouvernement et les donateurs.

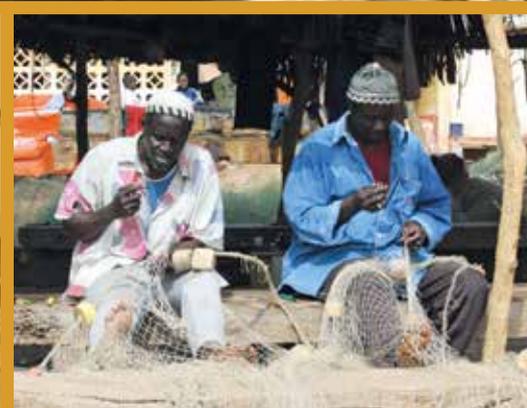
Pays du CIR où il existe un budget public pour la mise en œuvre de la stratégie commerciale

65% des pays du CIR qui ont des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 ont affecté un budget à la mise en œuvre de leur stratégie commerciale. Cela représente une augmentation importante du nombre de PMA dont le gouvernement national consacre des fonds à cet objectif.

Projets financés par les donateurs et liés à la matrice des actions de l'EDIC

35 projets ont été financés en 2014 par d'autres partenaires de développement dans des pays ayant des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1. La mobilisation d'un financement additionnel pour la mise en œuvre des priorités recensées dans la matrice des actions de l'EDIC est une priorité pour le CIR alors que, face aux pressions qui pèsent sur le budget des donateurs, il est de plus en plus urgent de présenter des résultats. Le CIR aide donc les PMA à mettre sur pied des projets concurrentiels susceptibles d'être financés par des donateurs. Le nombre de projets financés par des donateurs et liés à la maîtrise des actions de l'EDIC est passé d'un projet par pays en moyenne en 2010 à trois projets en moyenne fin 2014. Certains pays se servent du CIR pour mettre des fonds en commun pour le financement lié au commerce, lequel est coordonné par le Ministère du commerce en collaboration avec d'autres institutions comme le Ministère des finances.

Remédier aux contraintes prioritaires: appropriation de la matrice des actions de l'EDIC par les pays



Les EDIC et les mises à jour effectuées comme projets de Catégorie 1 mettent en évidence les contraintes concernant les exportations au niveau des secteurs et des sous-secteurs pour le commerce des marchandises et des services. Le choix des projets prioritaires dans la matrice des actions de l'EDIC découle de consultations étroites avec les principales parties prenantes dans le pays et reflète la contribution actuelle ou potentielle de ces projets à la croissance des exportations, ainsi que leur incidence sur la diminution de la pauvreté et l'égalité entre les sexes.

En 2011, un seul projet de Catégorie 2 avait été approuvé par le Conseil du CIR. En 2014, l'approbation de 14 projets de Catégorie 2 a porté le total à 36 projets concernant 27 pays, 3 secteurs productifs (agro-industrie, tourisme, textiles et vêtements), 2 domaines transversaux (normes et facilitation des échanges) et 1 étude (de faisabilité), comme le montre le tableau 1. Cet essor montre que les PMA sont en train de s'approprier pleinement le soutien du CIR.

Les projets de Catégorie 2 représentaient 63% des engagements dans le portefeuille de projets

TABLEAU 1: Projets de Catégorie 2 et engagements financiers, 2011-2014

Secteur	Nombre de projets	Sous-secteurs	Budget sectoriel (dollars EU)	Budget sectoriel % du total
Agro-industrie	18	25	56 351 221	62
Facilitation des échanges	5	5	13 480 250	15
Normes	4	4	8 841 361	10
Tourisme	4	4	8 634 700	9
Textiles et vêtements	2	2	2 865 950	3
Étude de faisabilité	3	3	995 327	1
Total	36	43	91 168 809	100

Le CIR soutient les priorités des pays recensées dans la matrice des actions de l'EDIC, en fonction de la contribution potentielle des projets au développement du commerce, à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté.

Le rôle des projets de Catégorie 2 est de faire suite au soutien fourni au titre de la Catégorie 1, en facilitant la mise en œuvre des projets prioritaires identifiés dans la matrice des actions de l'EDIC afin de remédier à des contraintes spécifiques. Ces projets sont donc stratégiquement sélectionnés pour compléter des projets existants ou combler des lacunes, et pour aider à mobiliser des ressources additionnelles afin d'établir une base solide et durable pour la croissance des exportations.

du CIR fin 2014, soit 38,46 millions de dollars EU. Les priorités du CIR pour les projets de Catégorie 2 se fondent sur la contribution possible de ces projets au développement du commerce, à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, conformément aux priorités des pays recensées dans la matrice des actions de l'EDIC. La croissance contribue plus efficacement à faire reculer la pauvreté lorsqu'elle intervient dans les secteurs dans lesquels les populations pauvres peuvent subvenir à leurs besoins et lorsqu'elle permet à ces populations d'accéder plus facilement aux marchés de marchandises et de services.

Depuis 2011, les donateurs du CIR ont financé et soutenu des projets de Catégorie 2 qui privilégient principalement les PME et les femmes comme bénéficiaires directs, et qui contribuent donc à faire reculer la pauvreté. Certains de ces projets continuent d'être soutenus par les organisations participantes et d'autres partenaires du CIR, tandis que d'autres sont mises en œuvre par les pays eux-mêmes,

et d'autres encore grâce à des ressources financières et techniques additionnelles. En décembre 2014, la plupart des projets de Catégorie 2 concernaient l'agro-industrie, devant la facilitation des échanges, les normes, le tourisme, les textiles et vêtements et les études de faisabilité (tableau 1).

Agro-industrie

L'économie des PMA est dominée par le secteur agricole, où peuvent être déployées des initiatives de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Le CIR soutient les investissements dans ce secteur en raison de leur effet multiplicateur le long de la chaîne de valeur – production, commercialisation, logistique, transformation, emballage et distribution –, qui peut avoir globalement de fortes répercussions sur la croissance, le développement rural et la réduction de la pauvreté. En décembre 2014, le Conseil du CIR avait approuvé 18 sous-projets dans l'agro-industrie, représentant 62% du portefeuille pour la Catégorie 2.

Le CIR assure des moyens de subsistance et soutient la productivité agricole.

Les projets concernant l'agro-industrie sont fortement concentrés sur la production de cultures vivrières (riz, maïs, sésame, huile de palme, noix de cajou et arachide), dont la majorité des populations pauvres des PMA tirent leurs moyens d'existence; c'est pourquoi ils peuvent constituer un important moteur de croissance. Les avantages à court terme sont un accès plus rapide et plus facile à des revenus en liquide, et un financement facilité pour les petites et moyennes entreprises, les entreprises de transformation et les exportateurs.

ENCADRÉ 2: Libérer le potentiel commercial grâce à un soutien catalyseur – secteur agro-industriel

Au Burkina Faso, le CIR contribue à accroître les revenus le long de la chaîne de valeur du sésame:

- rendement par hectare passé de 521 kg en 2012 à 602 kg en 2014;
- production plus que doublée entre 2013 et 2014;
- renforcement des capacités de plus de 5 000 producteurs et agents de vulgarisation en vue d'accroître le rendement;
- renforcement des capacités de 102 femmes travaillant dans la filière du sésame, pour la conformité avec les mesures SPS.

Mise en œuvre et soutien – SNV Pays-Bas.

En Zambie, le Projet de commerce et d'investissement pour la compétitivité de l'apiculture soutient l'entreprenariat durable:

- augmentation de plus de 50% de la capacité de production de 5 000 apiculteurs – de 500 tonnes de miel en 2013 à 753 tonnes.

Mise en œuvre nationale soutenue par SNV Pays-Bas.

En Gambie, dans le cadre du Projet pour la compétitivité sectorielle et la diversification des exportations, le CIR soutient le développement des secteurs de l'arachide, de la noix de cajou et du sésame:

- élaboration et mise en œuvre de nouvelles stratégies sectorielles pour la noix de cajou et le sésame;
- élaboration par le Bureau des normes de la Gambie de normes spécifiques concernant les produits visés par le projet;
- renforcement des capacités pour stimuler les exportations d'arachide;
- mise en place du Portail d'information commerciale <http://www.gambiatradeinfo.gov.gm>.

Mise en œuvre – ITC.

Au Lesotho, le Projet pour le développement de la productivité et du commerce dans le domaine horticole aide les agriculteurs à moderniser leurs techniques de production, grâce à l'installation de serres pour cultiver des champignons, des concombres, des tomates et des poivrons. Dans ce cadre:

- 85 serres ont été installées, et une formation sur mesure a été dispensée, ce qui a permis à presque tous les bénéficiaires de produire des légumes de qualité pendant plusieurs saisons consécutives;
- tous les produits sont vendus à des supermarchés locaux, à des hôtels ou à la conserverie Basotho, la demande étant supérieure à l'offre;
- 30% des cultivateurs bénéficiaires sont des femmes et 10% sont des jeunes;
- chaque exploitation emploie directement 3 personnes en moyenne;
- la Chine fournit un soutien complémentaire, sous forme de matériel et d'expertise, au principal laboratoire de culture de champignons, de sorte que tous les producteurs disposent de mycélium de bonne qualité.

Mise en œuvre – ITC, avec le soutien de la Chine.

Facilitation des échanges

Le CIR est une structure bien établie dans les PMA pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

Les données dont on dispose indiquent que la facilitation des échanges, qui consiste à rationaliser et à simplifier les procédures douanières pour favoriser la circulation transfrontière des marchandises, pourrait stimuler la croissance et réduire les inégalités de revenus. C'est pourquoi de nombreux PMA en ont fait une priorité pour optimiser leurs résultats commerciaux.

Le CIR a utilisé 25 % du budget de la Catégorie 2 pour remédier à des contraintes transversales, grâce à des mesures pour la facilitation des échanges et le respect des normes.

Par conséquent, les engagements dans le cadre du CIR sont passés de 3 millions de dollars EU en 2011 à 13,48 millions de dollars EU en 2014. Alors que les PMA mettent en œuvre la première génération de projets de facilitation des échanges soutenus par le CIR, qui consistent principalement en des réformes des institutions et de la réglementation destinées à accroître l'efficacité des douanes et des ports, il apparaît clairement que la réussite de leur intégration dans l'économie mondiale dépend de plus en plus de l'application d'un ensemble de mesures dans ce domaine. Le CIR est une structure parfaitement adaptée pour aider les PMA à mettre en œuvre l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, en raison du large éventail d'instruments dont il dispose, à savoir: 1) l'EDIC et ses mises à jour, des outils qui permettent d'établir un diagnostic aux fins de la facilitation des échanges; 2) les projets de soutien institutionnel, qui visent à faciliter l'établissement de comités nationaux de la facilitation des échanges ou de comités semblables; 3) les études de faisabilité, qui permettent d'évaluer les besoins en matière de facilitation des échanges; et 4) les projets de Catégorie 2, qui peuvent être utilisés pour financer l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre de l'Accord.

ENCADRÉ 3: Libérer le potentiel commercial grâce à un soutien catalyseur – facilitation des échanges

En Gambie, le projet de facilitation des échanges du CIR consiste à construire de nouvelles installations cargo à l'aéroport international de Banjul, à former le personnel en conséquence, et à promouvoir ces installations auprès des exportateurs, des transporteurs et des opérateurs touristiques. Les résultats obtenus sont les suivants:

- renforcement des capacités pour le traitement des marchandises périssables et la sécurité des cargaisons;
- élaboration de supports d'information pour une campagne de publicité;
- évaluation environnementale du chantier de construction.

Mise en œuvre nationale.

Aux Maldives, le CIR contribue à faciliter les échanges grâce à un projet de renforcement des capacités institutionnelles du Service des douanes et de la Direction de l'aviation civile. Sous l'égide du gouvernement, plusieurs organisations internationales actives dans le domaine de la facilitation des échanges travaillent ensemble pour soutenir le pays, encore récemment un PMA, avec les objectifs suivants:

- améliorer les procédures douanières relatives à la gestion des risques, à l'évaluation et au contrôle après dédouanement, après établissement d'un rapport diagnostique en la matière;
- moderniser les systèmes de dédouanement;
- renforcer les fonctions de la Direction de l'aviation civile.

Mis en œuvre nationale.

En Ouganda, le Plan national de développement du secteur commercial est mis en œuvre au niveau des districts grâce au Projet de soutien aux services commerciaux de district (DICOSS) du CIR. Environ 23% des districts bénéficient d'un soutien:

- le commerce a été intégré dans les cadres de planification du développement des 25 districts bénéficiaires;
- près d'un tiers des districts ont mobilisé des revenus locaux pour financer des activités commerciales;
- l'accès aux données sur les produits de base et aux marchés potentiels a été facilité pour les entreprises locales grâce à l'établissement de centres d'information dans 23 bureaux commerciaux de district;
- 56 fonctionnaires ont été formés pour aider les producteurs et les PME dans des domaines politiques et techniques, y compris la facilitation des échanges;
- les débouchés commerciaux ont été élargis pour les PME et les producteurs locaux, au moyen d'activités de réseautage trimestrielles.

Mise en œuvre nationale.

Normes

Les exportations de produits agricoles sont l'une des principales sources de revenus pour la plupart des PMA, mais il faut respecter les prescriptions sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour avoir accès aux marchés, surtout dans les pays importateurs qui imposent des normes

plus strictes ou particulières. Le CIR aide les PMA à se conformer aux normes en créant un cadre politique et institutionnel propice et en soutenant différentes initiatives dans ce domaine. Fin 2014, le Conseil du CIR avait approuvé quatre projets en matière SPS, pour un montant total de 8,84 millions de dollars EU, soit 10% du portefeuille pour la Catégorie 2.

ENCADRÉ 4: Libérer le potentiel commercial grâce à un soutien catalyseur - normes

Au Burundi, un projet du CIR pour le renforcement des capacités commerciales a pour but de promouvoir le respect des normes SPS pour donner accès aux marchés régionaux et internationaux. Ce projet soutient l'ensemble du dispositif SPS au Burundi:

- le Bureau des normes et le Département de la protection des végétaux, en tant qu'organismes de normalisation, 4 laboratoires d'essais, et des producteurs de plusieurs filières agro-industrielles;
- 19 techniciens des 4 laboratoires formés pour utiliser un matériel de pointe;
- 52 fonctionnaires du Bureau des normes et du Département de la protection des végétaux formés à la surveillance des marchés et des maladies;
- 60 producteurs, propriétaires de PME et experts dotés des capacités nécessaires pour assurer le respect des normes et des prescriptions SPS, la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires, et la certification Commerce équitable;
- 396 parties prenantes bénéficiant d'une formation sur la normalisation dans la filière du café;
- financement additionnel offert par le gouvernement de la Norvège.

Mise en oeuvre - ONUDI, avec le soutien de la Norvège.

Au Népal, le Projet pour la compétitivité du gingembre, soutenu conjointement par le CIR et le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) vise à améliorer la qualité du gingembre pour l'exportation. Les principaux résultats attendus sont les suivants:

- conception, construction et mise en route d'une nouvelle usine de nettoyage/traitement du gingembre, permettant aux producteurs de vendre le gingembre après nettoyage, avec une forte valeur ajoutée;
- activités complémentaires, parmi lesquelles la formation des producteurs, la fourniture de semences de qualité, l'évaluation des prescriptions SPS concernant le gingembre népalais frais et transformé, et la formation concernant ces prescriptions;
- renforcement des capacités destinées à 89 formateurs de formateurs et 3 770 producteurs, cultivateurs et négociants, pour appliquer de meilleures pratiques agricoles, tenir une comptabilité, réduire les pertes après-récolte, améliorer le respect des prescriptions SPS et assurer le traitement et le transport sûrs du gingembre exporté.

Mise en oeuvre - FAO.

En RDP lao, le CIR déploie un projet de renforcement de l'infrastructure qualité nationale et des statistiques industrielles:

- 20 personnes sont désormais capables d'utiliser pour la métrologie le manuel qualité conforme à la norme ISO/IEC 17025, qui a été élaboré dans le cadre du projet;
- les capacités et le matériel des laboratoires existants (température, masse, électricité et dimension) ont été renforcés;
- 18 personnes ont été formées à la normalisation et à la métrologie dans le cadre d'un échange avec le Viet Nam.

Mise en oeuvre - ONUDI.

Tourisme

Le secteur touristique peut offrir des emplois et des revenus pour des familles entières dans les PMA; il peut donc contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la croissance économique. Fin 2014, le Conseil du CIR avait approuvé quatre projets touristiques (dont trois en 2014 pour le Cambodge, les îles Salomon et le Vanuatu, ainsi que plusieurs autres en préparation). Les engagements totalisaient 8,63 millions de dollars EU, soit 9% du portefeuille pour les projets de Catégorie 2.

Le CIR soutient le tourisme – principal secteur d’exportation de services pour les PMA.

ENCADRÉ 5: Libérer le potentiel commercial grâce à un soutien catalyseur – tourisme

Le secteur touristique est vital pour l’économie du Vanuatu. En collaboration avec les gouvernements du Vanuatu et de la Nouvelle-Zélande, le CIR finance la rénovation des installations portuaires et du bord de mer dans la capitale, Port Vila, dans le but d’aménager un quartier fonctionnel, sûr et attrayant. Disposant d’un budget de 18,8 millions de dollars EU, ce projet d’infrastructures touristiques contribue à la mise en œuvre de la stratégie nationale dans ce secteur, avec pour but d’accroître:

- le nombre de touristes de 36% d’ici 2017;
- les dépenses effectuées par des touristes par habitant, afin de réduire la pauvreté en milieu urbain et de créer des emplois pour les ressortissants du Vanuatu (Ni-Vanuatu);
- la résilience face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques.

Mise en œuvre nationale soutenue par le gouvernement néo-zélandais.

Textiles et vêtements

La branche de production des textiles et vêtements est importante pour les PMA du point de vue économique et sur le plan social. Premier employeur de l’économie formelle, en particulier en Asie, il recrute des travailleurs pauvres et sans instruction, dont la plupart sont des femmes, et c’est donc une source de revenus à court terme. À long terme, des politiques appropriées dans ce secteur peuvent permettre d’obtenir des ressources en devises, de créer des possibilités de développement économique durable, d’encourager la diversification des marchés d’exportation et d’augmenter la capacité de production.

En 2014, le CIR a soutenu deux projets dans le secteur des textiles et vêtements (contre seulement un précédemment), pour un montant de 2,86 millions de dollars EU, soit 3% du portefeuille pour les projets de Catégorie 2.

Le CIR soutient le développement des exportations de produits textiles, pour lutter contre la pauvreté et favoriser l’émancipation économique des femmes en Asie.

ENCADRÉ 6: Libérer le potentiel commercial grâce à un soutien catalyseur – textiles

Au Cambodge, le CIR soutient un projet concernant des produits de valeur en soie, grâce auquel 14 entreprises détenues par des femmes et faisant appel à des tisserands de zones rurales (dont 86% sont des femmes), peuvent approfondir leurs compétences techniques et commerciales. Des améliorations ont déjà été constatées au niveau des ventes, de la conception des produits, des outils et des processus de commercialisation, de la communication avec les clients et de la fréquentation des points de vente par les visiteurs et touristes:

- augmentation de 30% des bénéfices des PME bénéficiaires;
- enregistrement de nouvelles commandes à l'exportation pour un montant de 170 000 dollars EU, de nombreux bénéficiaires ayant créé des emplois pour répondre à cet accroissement de la demande;
- commercialisation par VillageWorks, l'une des entreprises bénéficiaires, de produits d'artisanat certifiés Commerce équitable – hausse des ventes de 40% depuis le début du projet, et création de 20 emplois;
- ces producteurs de soie cambodgiens ont trouvé de nouveaux acheteurs, enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires et créé des emplois grâce aux ventes supplémentaires réalisées avec le soutien apporté au projet.

Mise en œuvre – ITC.

Au Népal, le projet du CIR «Développement et soutien au commerce du pashmina (PETS)» a pour but de valoriser les produits en pashmina changra fabriqués par des exportateurs népalais:

- des liens commerciaux ont été établis entre 96 éleveurs de chèvres changra (dont 30% de femmes) et des entreprises installées à Katmandou;
- le prix moyen versé aux éleveurs est passé de 31 à 48 dollars EU par kg de laine brute;
- des stratégies de pénétration des marchés de détail lucratifs du Japon et des États-Unis ont été élaborées et 20 entreprises – dont 4 détenues et gérées par des femmes – ont été sélectionnées et ont bénéficié pour mettre en œuvre ces stratégies d'un renforcement des capacités en matière de commercialisation, de conception et de développement des exportations.

Mise en œuvre – ITC.

Études de faisabilité

Le CIR aide aussi les pays à mener des études de faisabilité, qui permettent de tester les projets du point de vue de la faisabilité technique et la viabilité commerciale. Ces études sont essentielles pour élaborer des projets susceptibles d'être financés, qui soient liés aux priorités identifiées dans la matrice des actions de l'EDIC. Elles peuvent inclure les éléments spécifiques suivants:

- examen des tendances de la production et des exportations;
- identification des principaux obstacles à la croissance de la production et des

exportations en ce qui concerne les conditions des marchés extérieurs, la demande extérieure et la compétitivité globale du pays;

- évaluation du potentiel d'accroissement de la production et/ou de la qualité de la production et des exportations;
- proposition pour la diversification des exportations, y compris les marchés les plus attractifs pour le pays; et
- stratégies d'exploitation des possibilités commerciales offertes par les produits traditionnels grâce à une augmentation de leur valeur ajoutée.

ENCADRÉ 7: Libérer le potentiel commercial grâce à un soutien catalyseur – études de faisabilité

Le Burkina Faso s'est servi du financement accordé par le CIR en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité pour élaborer une stratégie nationale dans le secteur du karité. Le Ministre du commerce a présenté récemment cette stratégie au Conseil des Ministres pour adoption. Le projet continue de renforcer les capacités pour la mise en œuvre. La Banque africaine de développement est convenue de soutenir la mise en œuvre de la stratégie grâce à une assistance technique d'un montant de 1 million de dollars EU en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et le Ministère du commerce.

Résultats au niveau de l'impact

Grâce au renforcement des capacités et au soutien apporté pour remédier aux contraintes du côté de l'offre, le CIR s'efforce de contribuer à l'intégration des PMA dans l'économie mondiale, en tant que voie vers un développement économique autonome.

Soutien pour l'accèsion des PMA à l'OMC

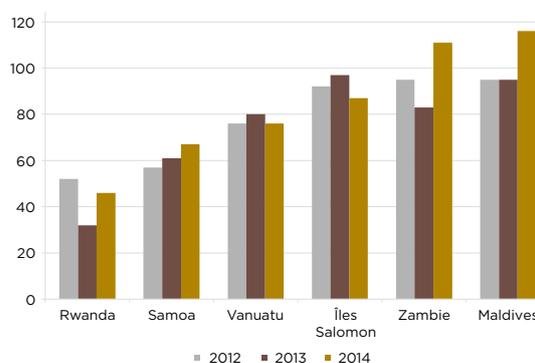
Le processus d'accèsion à l'OMC donne une feuille de route pour la pleine intégration d'un pays dans le système commercial mondial. Sur l'ensemble des pays du CIR, 71% sont Membres de l'OMC. Huit pays bénéficiaires (l'Afghanistan, le Bhoutan, les Comores, la Guinée équatoriale, l'Éthiopie, le Libéria, Sao Tomé-et-Principe et le Soudan) sont en cours d'accèsion. Le CIR a aidé de nombreux PMA dans ce processus en faisant en sorte que des questions relatives à l'accèsion soient analysées dans le cadre de l'EDIC et en soutenant la participation à des réunions concernant l'accèsion.

Le Yémen est à ce jour le dernier pays du CIR à avoir accédé à l'OMC, avec le soutien du Programme. Il est devenu en 2014 le 160^{ème} Membre de l'Organisation.

Facilité de faire des affaires

La participation au commerce international requiert un environnement dans lequel les nouvelles entreprises, en particulier les PME, peuvent démarrer leurs activités sans rencontrer d'obstacles, ou très peu. Le rapport annuel Doing Business de la Banque mondiale mesure la facilité de faire des affaires eu égard à l'environnement réglementaire dans chaque pays. Certains PMA obtiennent de très bons résultats. La figure 4 montre les pays les mieux classés en 2014, ainsi que l'évolution depuis 2012.

FIGURE 4: Facilité de faire des affaires



Source: Banque mondiale, classement *Doing Business*.

Augmentation des exportations des PMA – encore beaucoup de progrès à accomplir

Au cours des dernières années, le CIR s'est efforcé tout particulièrement de soutenir la participation des PMA au système commercial multilatéral, afin de leur permettre d'accroître les exportations et d'attirer les investissements.

La participation des PMA au commerce international a augmenté depuis quatre ans (tableau 2), mais leur part dans le commerce mondial reste marginale. En 2013, les exportations de marchandises des PMA représentaient 218 milliards de dollars EU, tandis que leurs exportations de services n'atteignaient que 32 milliards de dollars EU. Depuis 2000, les exportations de services commerciaux des PMA ont augmenté de 14% par an en moyenne (13% en 2013), soit beaucoup plus que celles des autres économies (9% en moyenne). Une forte croissance a été enregistrée par le Bangladesh – exportateur émergent de technologies de

l'information et de la communication (TIC), par le Cambodge – première destination touristique parmi les PMA, par la Tanzanie et l'Ouganda – autres destinations touristiques importantes, ainsi que par l'Éthiopie dans le secteur en expansion des services de transport aérien. Malgré cette évolution positive, la part des PMA dans les exportations mondiales de services commerciaux est restée de seulement 0,7% en 2013.¹

Les exportations de services ont augmenté de façon notable dans les pays suivants : le Bangladesh, exportateur émergent de TIC, le Cambodge, première destination touristique parmi les PMA devant la Tanzanie et l'Ouganda, ainsi que l'Éthiopie grâce à l'expansion des services de transport aérien.

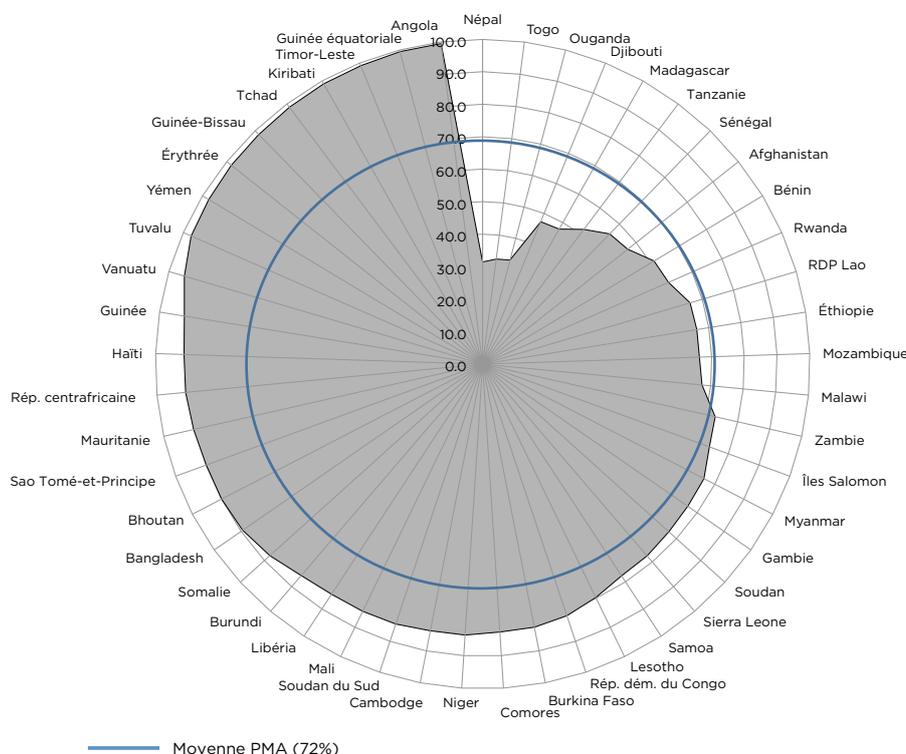
TABLEAU 2: Valeur du commerce de marchandises et de services commerciaux des PMA (milliards de dollars EU)

	2010	2011	2012	2013
Commerce de marchandises et de services commerciaux des PMA	413	508	529	561
Part dans le total mondial	1,11	1,15	1,19	1,23
Exportations de marchandises des PMA	175	216	210	218
Part dans le total mondial	1,16	1,19	1,15	1,17
Exportations de services commerciaux des PMA	22	26	28	32
Part dans le total mondial	0,57	0,60	0,64	0,68

Source: Secrétariat de l'OMC.

¹ Organisation mondiale du commerce, Statistiques du commerce international, 2014, https://www.wto.org/french/res_f/statis_f/its2014_f/its14_highlights1_f.pdf.

FIGURE 5: Part en % des trois premiers produits des PMA dans leurs exportations totales de marchandises, 2013



Source: Secrétariat de l'OMC.

Diversification des exportations

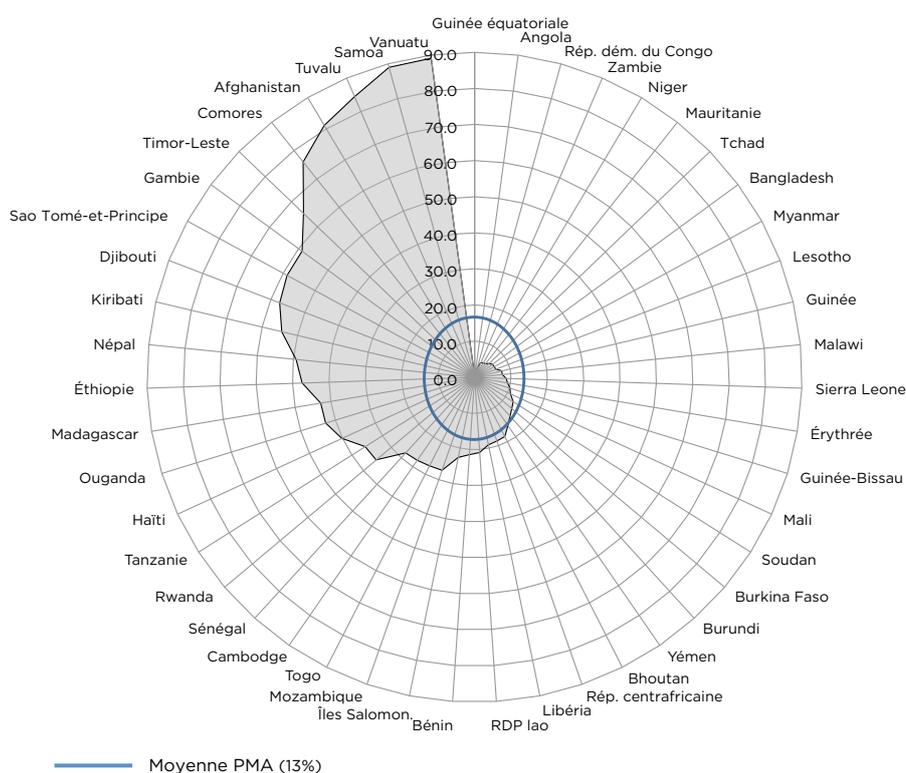
La composition des exportations des PMA est restreinte. La concentration des exportations demeure en effet une caractéristique structurelle des PMA, avec une forte dépendance vis-à-vis de quelques produits agricoles, de quelques produits textiles, ainsi que du tourisme pour les exportations de services, si on exclut les combustibles et minéraux.

En moyenne, plus de 70% des exportations totales de marchandises des PMA dépendent de seulement trois grands produits (variables d'un pays à l'autre - les légumes secs, le coton, les graines, les fruits et les fruits à coque arrivant en tête). Cette situation, observée en 2013 (figure 5), rend les économies des PMA vulnérables aux fluctuations du commerce mondial.

La vulnérabilité vis-à-vis des aléas du commerce mondial apparaît également dans les PMA insulaires comme le Samoa, Tuvalu et le Vanuatu, pour qui la source principale de recettes d'exportation est le tourisme (figure 6). En moyenne, au moins 13% des exportations sont des services, principalement touristiques, et surtout dans le sous-secteur du transport.

Le CIR aide les PMA à diversifier leurs exportations en repérant des secteurs et des produits pour lesquels les échanges commerciaux pourraient être développés, au moyen de l'EDIC et d'un soutien pour des projets spécifiques.

FIGURE 6: Part des services commerciaux dans les exportations totales des PMA, 2013



Source: Secrétariat de l'OMC.

Leçons retenues

Un examen du CIR du point de vue des tendances, des expériences et des résultats sur la période allant de 2010 à 2014 a montré que le Programme fonctionne généralement mieux lorsque les conditions suivantes sont réunies:

- prise en compte du stade de développement du pays bénéficiaire pour définir les priorités et concevoir le programme national;
- coordination effective entre les donateurs et le gouvernement, ainsi qu'entre les donateurs; mécanismes de coordination entre les différents ministères d'exécution, et entre le gouvernement et le secteur privé;
- gestion de l'EDIC et de la mise à jour par le pays; intégration effective des structures du CIR dans les mécanismes, ministères et groupes consultatifs existants; volonté du gouvernement et des autres ministères de travailler avec toutes les parties prenantes;
- synchronisation de l'EDIC et de sa mise dans le cycle du PDN ou du DSRP en lien avec la formulation d'un PMT (il est essentiel d'associer les parties prenantes clés tout au long du processus pour préparer une intégration du commerce réussie);
- fonction de porte-parole du programme commercial assurée par le Ministre du commerce, un autre ministre compétent ou un représentant influent du secteur privé;
- approche sectorielle globale adoptée par le pays, avec une mise en commun des fonds des donateurs et une bonne intégration du commerce;
- activités de sensibilisation menées par le pays et communication avec les parties prenantes clés, à l'aide d'outils tels que des films illustrant la bonne mise en œuvre du projet;
- rôle central du FD dans les mécanismes de coordination, comme les groupes de travail techniques pour le développement du secteur privé.



Le CIR en 2014: assurer la durabilité



La durabilité est au cœur du Programme du CIR. Elle est mesurée au regard de la capacité à long terme des PMA de diriger leurs programmes commerciaux, de s'intégrer dans l'économie mondiale, de faire du commerce un moteur de développement et de réduction de la pauvreté, et de cibler et optimiser les ressources internes et externes pour le commerce. L'avancement de certains projets de Catégorie 1 a mis en lumière la durabilité institutionnelle, humaine et financière des fonctions du CIR, laquelle a donc été choisie comme thème de travail en 2014.

Intégrer l'Unité nationale de mise en oeuvre

(UNMO): En 2014, des pays ont proposé plusieurs plans spécifiques pour intégrer les principales fonctions de l'UNMO au Ministère du commerce: i) transformer l'UNMO en une division de gestion de l'Aide pour le commerce (par exemple au Burkina Faso et en Gambie); ii) rattacher les fonctions de l'UNMO aux différentes structures techniques chargées de la politique commerciale et/ou de l'aide extérieure (par exemple au Mali); ou iii) augmenter le nombre de fonctionnaires gouvernementaux dans l'UNMO pour s'acquitter des tâches exécutées jusque-là par du personnel sous contrat affecté aux projets ou par des consultants nationaux, et assurer un transfert de connaissances (par exemple au Burundi, au Cambodge et en RDP lao, où l'UNMO est déjà intégrée dans la principale structure du Ministère du commerce). Les contributions des gouvernements à la deuxième phase des projets de Catégorie 1 ont généralement augmenté par rapport à la première phase, afin de prendre progressivement en charge certaines fonctions des UNMO.

.....

En 2014, les contributions et les interventions des gouvernements des PMA ont augmenté, ce qui va permettre de progresser vers la durabilité.

.....

Renforcer les capacités: Certains pays ont réalisé une évaluation complète des capacités et des compétences et élaboré des plans de développement visant à renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour traiter les

questions liées au commerce, notamment l'intégration du commerce et la mise en œuvre de l'EDIC (par exemple le Cambodge, le Malawi et le Sierra Leone).

Adapter la structure des ANMO: La structure des ANMO devrait être considérée comme une partie intégrante de la structure nationale de politique commerciale ayant pour responsabilité de programmer la réalisation des objectifs commerciaux du pays, et non pas comme une structure autonome du CIR. En décembre 2014, dix projets de Catégorie 1 (Burkina Faso, Cambodge, Comores, Gambie, Lesotho, Libéria, RDP lao, Rwanda, Sierra Leone et Ouganda) avaient été prolongés de deux ans, la durabilité étant intégrée dans leur deuxième phase. Certains pays ont examiné la structure du CDN et commencé à la rattacher aux mécanismes existants ou à tirer parti d'autres structures existantes pour promouvoir le dialogue public-privé et la consultation avec les donateurs (Cambodge, Malawi, RDP lao, par exemple). Certains ont choisi une structure de CDN à deux niveaux: un comité interministériel de haut niveau chargé du commerce/des négociations commerciales et un comité directeur technique chargé de superviser la mise en œuvre des projets de Catégories 1 et 2 et d'autres projets d'Aide pour le commerce.

Développer une stratégie de communication:

La communication est cruciale pour le succès du Programme du CIR, au niveau mondial et dans chaque pays.

L'ancrage à long terme de l'engagement et du soutien des parties prenantes nationales et internationales est le seul moyen d'assurer la pleine appropriation par les gouvernements, le secteur privé et les partenaires de développement, ainsi que la durabilité des résultats du CIR au niveau des pays. Après la mise en place des modules régionaux et nationaux de renforcement des capacités dans l'ensemble des régions du CIR en 2013-2014, les pays ont élaboré des plans de communication pour favoriser l'implication des parties prenantes, leur adhésion et leur soutien à la mise en œuvre des projets. Les efforts de sensibilisation et de formation ont permis à des pays de plus en plus nombreux de développer

des stratégies de communication associant de multiples parties prenantes, et une composante communication a été systématiquement intégrée dans la conception des projets de Catégories 1 et 2. Afin de promouvoir la participation du secteur privé et de la société civile au processus du CIR, un module sur la participation des «acteurs non étatiques» a été élaboré puis mis en place avec succès au cours d'une phase pilote au Burkina Faso, au Népal et en Zambie en 2014. Des travaux sont aussi menés pour faire en sorte que les processus participatifs et inclusifs de l'EDIC et des mises à jour soient utilisés pour sensibiliser à l'importance du commerce comme levier de développement et au rôle du CIR pour la fourniture effective de l'Aide pour le commerce dans les PMA.

Le CIR aide les PMA à relier la communication et la formation au S&E, afin de pouvoir mieux définir et identifier les résultats et les placer au cœur des efforts de communication.

Les pays du CIR ont utilisé différents outils de communication à l'appui de la mise en œuvre des projets: campagnes, bulletins d'information, manifestations diverses, ateliers et médias sociaux. Cabo Verde, le Cambodge, Djibouti, le Lesotho, le Libéria, le Mali, le Népal, la RDP lao et l'Ouganda ont mis en ligne des sites ou des pages Web sur l'Aide pour le commerce.

Mobiliser des ressources pour la durabilité

L'un des grands axes stratégiques du CIR consiste à aider les PMA à mobiliser des ressources pour soutenir leur programme commercial. Le CIR devant servir de catalyseur, les PMA s'en servent à la fois pour intégrer le commerce dans leurs stratégies nationales de développement et pour obtenir un financement. Le processus de mobilisation de ressources commence lorsqu'un pays effectue ou met à jour son EDIC, y compris la matrice des actions à partir de laquelle des projets susceptibles d'être financés sont formulés en vue d'obtenir le soutien de partenaires de développement.

ENCADRÉ 8: Recours au CIR pour obtenir des ressources additionnelles afin de répondre aux besoins en matière commerciale

En 2013, les gouvernements du Burundi, d'Haïti et du Mali ont fourni un financement de 15,6 millions de dollars EU pour soutenir les activités liées au commerce de leurs UNMO, ce qui correspond à une tendance croissante dans certains PMA comme le Mali.

Le CIR a été utilisé pour obtenir plus de 16 millions de dollars provenant du budget des PMA au niveau de la Catégorie 1, ce qui représente 19% du financement pour les projets de cette catégorie.

Le CIR a été sollicité pour obtenir un soutien additionnel du Japon en faveur d'un projet durable de production de soie en RDP lao, et des fonds de l'UE pour la mise en place du dispositif SYDONIA aux Comores.

Le Rwanda s'est appuyé sur le CIR pour mettre en place une unité unique de mise en œuvre des projets (SPIU) au Ministère du commerce, afin de créer un maximum de synergies, et a obtenu une dotation de 59 millions de dollars EU de la Banque africaine de développement.

En Tanzanie, le Programme du CIR a permis de faire financer par le PNUD 23% du projet de Catégorie 1.

Au Samoa, le gouvernement a eu recours au soutien du CIR pour couvrir 11% du financement du projet de Catégorie 2 à partir de son propre budget et 12% par l'intermédiaire de la Chambre de commerce.

Le CIR appuie l'ensemble de ce processus, en mettant notamment à disposition une note d'orientation sur le processus de l'EDIC, un module sur l'élaboration d'un PMT, un module sur l'implication des parties prenantes, ainsi qu'une note d'orientation (en projet) et des activités de type table ronde sur la mobilisation de ressources.

29 sur 37 pays du CIR qui ont des projets de Catégorie 1 ont mobilisé des ressources pour au moins un projet prioritaire figurant dans la matrice des actions de l'EDIC.

En 2014, 29 pays du CIR ont indiqué qu'ils avaient mobilisé des ressources pour au moins deux projets prioritaires recensés dans la matrice des actions de leur EDIC. Au total, 43 projets figurant dans des matrices des actions de PMA ont été financés pour la seule année 2014.

Par ailleurs, les PMA étudient différentes façons de tirer parti des ressources du CIR en vue d'obtenir pour la mise en œuvre de projets prioritaires figurant dans la matrice des actions de l'EDIC un financement additionnel provenant de sources diverses, y compris leurs propres budgets, les donateurs, les organisations internationales, les banques de développement et le secteur privé.

En décembre 2014, dix projets de Catégorie 1 (Burkina Faso, Cambodge, Comores, Gambie, Lesotho, Libéria, RDP lao, Rwanda, Sierra Leone et Ouganda) avaient été prolongés de deux ans, la durabilité étant intégrée dans leur deuxième phase.

Le partenariat du CIR au service des résultats et de la durabilité du Programme

Le bon fonctionnement du partenariat du CIR est crucial pour la capacité du Programme de produire des résultats en termes de développement. L'une des caractéristiques fondamentales du CIR est le fait qu'il reconnaît à tous les partenaires - PMA, donateurs et organisations internationales - un rôle et une responsabilité spécifiques dans la réalisation des objectifs fixés, y compris celui d'assurer la durabilité du Programme.

Cette approche partenariale est étayée par la conviction, partagée par tous les acteurs, que le Programme doit faire l'objet d'un effort international concerté pour réaliser pleinement son potentiel s'agissant d'aider les PMA à renforcer leurs capacités commerciales et à mieux s'intégrer dans le système commercial mondial.

Faisant fond sur l'expérience de la première phase du Programme du CIR, et sur les conclusions de l'Évaluation globale effectuée en 2014, le partenariat va bénéficier d'un nouvel élan ainsi que de mesures de renforcement des responsabilités mutuelles. Le Programme s'en trouvera renforcé du point de vue de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité.

Le fonctionnement du partenariat du CIR est crucial pour la capacité du Programme de produire des résultats.

Les gouvernements des PMA travaillent de plus en plus avec des entreprises locales pour promouvoir leur programme commercial national. Le CIR joue un rôle utile à ce niveau, puisqu'il peut orienter la formulation et la mise en œuvre des programmes d'aide au développement et aider à identifier les priorités pour réformer les conditions locales de l'activité des entreprises. Le CIR continue d'évaluer plusieurs formes de collaboration, parmi lesquelles l'intégration d'entreprises privées dans des projets conjoints eu égard à l'optimisation des ressources, aux responsabilités mutuelles et aux intérêts communs.

Évaluation globale de la première phase du CIR: conclusions générales et réponses apportées



En 2014, la première phase du CIR a fait l'objet d'une évaluation indépendante portant sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du Programme au niveau global et au niveau national, y compris une évaluation complète de son fonctionnement et de ses structures, ainsi que des processus de gestion de projets et de gestion financière.

Conclusions générales

Des visites sur le terrain, des entretiens détaillés et des analyses ont permis de dégager les conclusions suivantes:

- le CIR est très pertinent au regard des besoins des PMA en matière de commerce;
- les PMA obtiennent des résultats dans une perspective de durabilité;
- l'aide du CIR est utilisée pour définir les priorités liées au commerce et pour intégrer le commerce dans les PDN; et
- les capacités institutionnelles et les capacités de gestion ont été renforcées, la situation variant d'un pays à l'autre.

Des problèmes ont aussi été recensés, parmi lesquels:

- la faible capacité des pays à mettre en œuvre les plans et les stratégies;
- des résultats variables selon les pays en ce qui concerne la coordination des donateurs et l'ampleur de l'adhésion au programme sur le commerce; et
- des résultats limités en termes de mobilisation de ressources additionnelles au niveau des pays.

L'Évaluation globale du CIR effectuée en 2014 a mis en lumière plusieurs aspects de la gestion et de la gouvernance qu'il faudrait améliorer pour accroître l'efficacité et l'efficience du Programme. Il a également été recommandé d'inclure les chaînes de valeur mondiales, l'intégration régionale et la participation du secteur privé dans le but de renforcer la pertinence du Programme du CIR.

Réponses apportées

S'appuyant sur ces conclusions, le partenariat du CIR est convenu de proroger le Programme pour une deuxième phase de sept ans (2016-2022), sur la base d'un mandat et de modalités adoptés sous forme d'un nouveau cadre programmatique, incluant des réformes relatives au cycle du Programme, aux processus, à la gouvernance et à la gestion.

Mécanisme de responsabilité du CIR



La responsabilité du CIR vis-à-vis de ses partenaires est essentielle pour l'exécution et la gestion du Programme, en vue de faire en sorte que tous les projets soient efficaces et efficients et puissent avoir un impact sur le terrain. Le CIR a mis en place le mécanisme de responsabilité suivant:

- un cadre de résultats, ou cadre logique, mis en œuvre globalement et au niveau des pays;
- une culture de suivi et évaluation (S&E), de présentation des résultats et de communication avec les parties prenantes;
- une gestion financière et fiduciaire efficace et effective.

Cadre de résultats et culture de S&E

Il est impératif que chacun des projets de «soutien aux ANMO» au titre de la Catégorie 1 et des projets de Catégorie 2 produise un cadre de résultats faisant l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication aux parties prenantes. La question essentielle est de déterminer si un projet contribue au changement qu'il est censé apporter et d'examiner les aspects du projet qui favorisent ou entravent sa réussite.

Le CIR renforce le mécanisme de responsabilité au niveau global au niveau des pays, s'agissant des résultats et de la durabilité. L'accent est toujours mis sur l'appropriation par les pays, mais le CIR devient beaucoup plus responsable vis-à-vis de ses partenaires, afin d'obtenir davantage de résultats sur le plan commercial grâce au financement fourni. Dans le cadre du dispositif en matière de responsabilité, le SE, le GFAS et les PEMO rendent compte au Conseil du CIR et aux parties prenantes nationales de l'exécution effective et efficiente des projets financés par le CIR, et de l'utilisation appropriée des fonds. Le Programme est évalué à intervalles réguliers pour faire le point sur les résultats et voir dans quelle mesure il contribue à la réalisation de ses objectifs généraux.

Gestion financière et fiduciaire

CADRE JURIDIQUE

L'établissement d'un cadre juridique de partenariat entre tous les groupes de parties prenantes du CIR a été l'un des objectifs fondamentaux du GFAS. Ces parties prenantes se composent des pays donateurs, des gouvernements des PMA, des organisations participantes, de l'ONUDI, de l'OMT et des autres partenaires de mise en œuvre. Au cours de l'année 2014, ont été signés 117 accords de partenariat et modifications de projets de Catégories 1 et 2 existants. Un nouvel arrangement de mise en œuvre en partenariat a été signé avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) pour un projet concernant les plantes médicinales au Népal et un projet de Catégorie 2 a été lancé avec l'Association des petits exploitants agricoles du Malawi.

ENGAGEMENTS DES DONATEURS ET CONTRIBUTIONS REÇUES

L'objectif de financement du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (FASCIR) pour la phase actuelle du Programme du CIR est de 250 millions de dollars EU sur cinq ans (jusqu'en 2013). Le montant total des fonds que les donateurs se sont engagés à verser au FASCIR au titre d'un accord juridique représente près de 99% de l'objectif total de financement: il s'élevait fin 2014 à 248,74 millions de dollars EU.

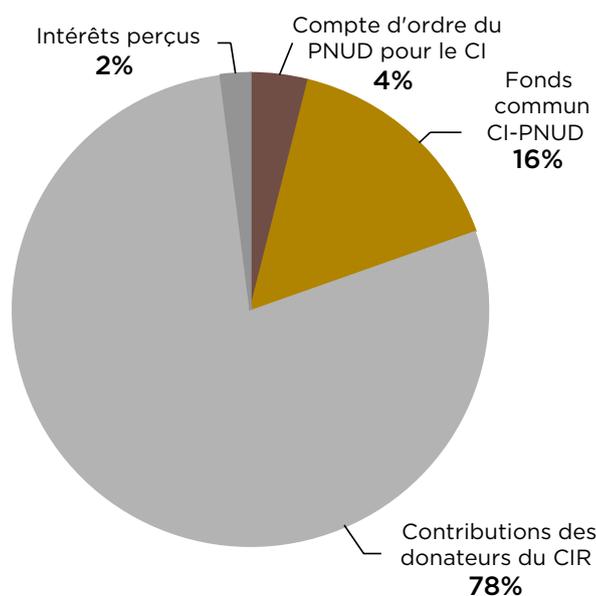
TABLEAU 3: Engagements des donateurs

Contributions	Période considérée (2014), millions de dollars EU		
	2008-2013	2014	Sous-total
Fonds commun CI-PNUD	31,54	-	31,54
Compte d'ordre du PNUD pour le CI	7,87	-	7,87
Contributions des donateurs	195,38	9,91	205,29
Total partiel	234,79	9,91	244,71
Intérêts perçus	3,49	0,54	4,03
Total général	238,29²	10,45	248,74

Les contributions versées au Fonds d'affectation spéciale représentent plus de 81% de l'objectif fixé à 250 millions de dollars EU, soit une augmentation de 7,13% depuis 2013 (tableau 4):

TABLEAU 4: Contributions reçues

Contributions	Période considérée (au 31 décembre 2014, millions de dollars EU)		
	2008-2013	2014	Total général
Fonds commun CI-PNUD	31,54	-	31,54
Compte d'ordre du PNUD pour le CI	7,87	-	7,87
Contributions des donateurs	148,04	9,91	
Sous-total	187,46	9,91	197,37
Intérêts perçus	3,49	0,54	4,03
Total général	190,95	10,45	201,40

FIGURE 7: Contributions reçues au 31 décembre 2014

2 En raison des variations de taux de change entre le moment où les engagements ont été pris par les donateurs et le moment où les contributions ont été reçues par le Fonds d'affectation spéciale, ce chiffre n'est pas le même que celui qui avait été communiqué dans le Rapport annuel 2013 du CIR.

Fonds alloués aux activités du CIR

En 2014, 52,09 millions de dollars EU ont été alloués aux activités du CIR, sur un total général de près de 182,65 millions de dollars EU. Le montant affecté en 2014 aux activités dans les PMA concerne principalement des projets de Catégorie 2 (près de 27,8 millions de dollars EU), les projets de Catégorie 1 ayant bénéficié de 3,85 millions de dollars EU. Le montant affecté à la mise en œuvre par les PMA a atteint 97,23 millions de dollars EU, soit environ 53,2% du total général. La mise en œuvre par les PMA s'est poursuivie de façon régulière, dans un contexte de demande croissante pour des projets de Catégorie 2.

La mise en œuvre par des organisations a ralenti, davantage de projets de Catégorie 2 étant mis en œuvre par les gouvernements ou par d'autres entités de mise en œuvre (SNV, ICIPE ou GIZ, par exemple). Le montant affecté en 2014 à la mise en œuvre par des organisations a été de 7,33 millions de dollars EU, sur un total de 32,9 millions depuis 2008.

À sa réunion de décembre 2013, le Conseil du CIR a approuvé les budgets de 2014 pour: 1) le financement des coûts de fonctionnement du SE (environ 4,6 millions de dollars EU); 2) le financement des coûts de fonctionnement et des honoraires de gestion du GFAS, comprenant tous les coûts imputables au bureau de Genève et aux bureaux régionaux de Bangkok, Dakar et Nairobi (environ 2,8 millions de dollars EU); et 3) le financement des activités générales comprenant la participation des PMA aux réunions du Conseil du CIR, les publications et l'évaluation du CIR (environ 333 559 dollars EU - y compris des économies réalisées en 2013). Les honoraires du GFAS se sont élevés en 2014 à 387 770 dollars EU.

TABLEAU 5: Fonds alloués aux activités du CIR

Catégorie	Type de projet	2008-2013	2014	Total général
Mise en œuvre par des organisations	EDIC	2 860 000	400 000	3 260 000
	Mise à jour de l'EDIC	5 154 783	1 416 285	6 571 068
	Soutien aux ANMO	2 700 000		2 700 000
	Soutien aux ANMO - CCI	1 326 930	277 650	1 604 580
	Catégorie 2 - Agro-industrie	6 664 309	5 513 110	12 177 419
	Catégorie 2 - Étude de faisabilité	199 741	189 312	389 053
	Catégorie 2 - Normes	3 321 922		3 321 922
	Catégorie 2 - Textiles et vêtements	2 865 950		2 865 950
	Fonds d'affectation spéciale subsidiaire pour le CIR de la Banque mondiale (fonds non alloués)	461 150	(461 150)	(0)
Total mise en œuvre par des organisations		25 554 785	7 335 207	32 889 992
Autre mise en œuvre	Mise à jour de l'EDIC	160 000		160,000
	Catégorie 2 - Agro-industrie	8 177 430	4 011 310	12,188,740
	Catégorie 2 - Tourisme		950 000	950,000
Total autre mise en œuvre		8 337 430	4 961 310	13 298 740

TABLEAU 5: Fonds alloués aux activités du CIR

Mise en œuvre par les PMA	Pré-EDIC	450 000	50 000	500 000
	Mise à jour de l'EDIC	1 290 484	(118 000)	1 172 484
	Soutien aux ANMO	32 371 173	3 718 000	36 089 173
	Catégorie 2 - Agro-industrie	18 309 507	13 675 555	31 985 062
	Catégorie 2 - Étude de faisabilité	606 274		606 274
	Catégorie 2 - Normes	2 520 350	2 999 089	5 519 439
	Catégorie 2 - Facilitation des échanges	7 050 157	6 430 093	13 480 250
	Catégorie 2 - Tourisme	2 990 000	4 694 700	7 684 700
	Intégration du commerce		198 500	198 500
Total mise en œuvre par les PMA		65 587 945	31 647 937	97 235 882
SE	Soutien du SE	13 918 169	4 589 946	18,508,115
Total SE		13 918 169	4 589 946	18 508 115
Activités générales	Consultants	617 177		617 177
	Base de données	192 300		192 300
	S&E	256 955		256 955
	Voyages du Conseil du CIR	316 644	131 558	448 201
	Renforcement des capacités	1 118 524	(111 751)	1 006 773
	Évaluation des besoins en capacités	1 000 000		1 000 000
	Renforcement des connaissances	120 910		120 910
	Examen à mi-parcours	540 467		540 467
	Ateliers	297 616		297 616
	Examen GFAS	275 000	(50 948)	224 052
	Évaluation du CIR		291 138	291 138
	Publications - recherches et production		73 562	73 562
Total activités générales		4 735 593	333 559	5 069 152
GFAS	Soutien du GFAS	11 457 843	2 834 725	14 292 569
Total GFAS		11 457 843	2 834 725	14 292 569
Honoraires		971 938	387 770	1 359 708
Total général		130 563 703	52 090 454	182 654 158

Notes:

- Il y a un léger changement par rapport aux chiffres communiqués précédemment, dans la mesure où le rapport d'activité annuel du CIR pour 2013 tenait compte des dépenses budgétisées pour le SE, tandis que le présent rapport, pour 2014, présente les dépenses réelles.
- La rubrique Fonds d'affectation spéciale subsidiaire pour le CIR de la Banque mondiale (fonds non alloués) porte sur des montants qui ont été pleinement alloués en 2014.
- La réduction des fonds consacrés à la mise à jour de l'EDIC dans les projets mis en œuvre par les PMA s'explique par le fait que des fonds initialement imputés au projet de

«soutien aux ANMO» ont ultérieurement été alloués aux fins de mise en œuvre par des organisations conformément au processus d'approbation convenu.

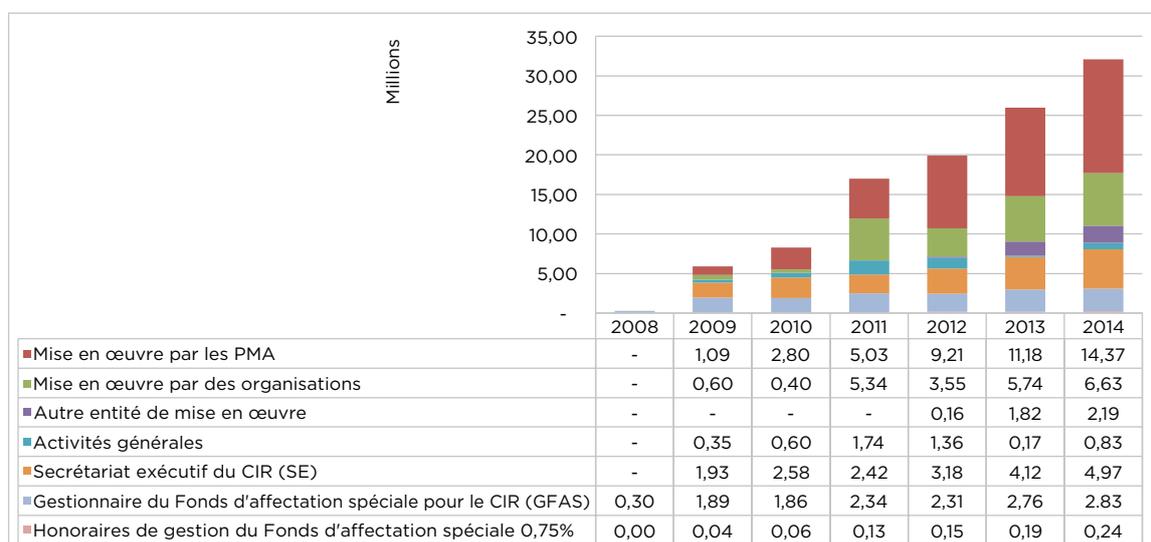
Décaissements

Sur la base des renseignements ci-dessus concernant les fonds alloués, le GFAS a procédé aux décaissements conformément aux accords juridiques et aux calendriers de paiement convenus, pour un montant total de 32,07 millions de dollars EU en 2014 (une hausse de 23% par rapport à 2013). Le montant total des décaissements s'élève à 109,5 millions de dollars EU, soit près de 60% des fonds totaux alloués.

TABLEAU 6: Décaissements (millions de dollars EU)

Mise en œuvre par les PMA	29,32	14,37	43,69
Mise en œuvre par des organisations	15,63	6,63	22,26
Autre entité de mise en œuvre	1,98	2,19	4,16
Activités générales	4,22	0,83	5,05
SE	14,23	4,97	19,20
GFAS	11,46	2,83	14,29
Honoraires de gestion du Fonds d'affectation spéciale (0,75%)	0,58	0,24	0,81
Grand Total	77,42³	32,07	109,48

FIGURE 8: Décaissements (millions de dollars EU) au 31 décembre 2014



Pratiques en matière de vérification des comptes

En ce qui concerne les projets du CIR, toutes les PEMO, qu'il s'agisse ou non d'organismes publics⁴, doivent présenter des comptes annuels vérifiés, conformément aux accords pertinents signés avec l'UNOPS. Des systèmes de vérification interne des comptes ont été instaurés dans tous les PMA qui mettent en œuvre des projets de Catégories 1 ou 2. Par ailleurs, des rapports d'audit interne ou externe sont établis à l'issue de la première année de mise en œuvre des projets, conformément aux mémorandums d'accord et aux budgets relatifs aux projets. En 2012, le GFAS a élaboré des lignes directrices relatives à la vérification des comptes afin d'aider les UNMO dans cette tâche. Les UNMO ont également comme pratique courante de faire examiner les mandats de vérification des comptes par le GFAS avant d'engager la vérification.

Pour 2014, 44 rapports de vérification des comptes ont été reçus, et 11 sont en cours d'élaboration.

En outre, en vertu du cadre de responsabilité du CIR et conformément aux règles de l'UNOPS en matière de vérification des comptes, toutes les activités de gestion financière et de gestion du financement menées par le GFAS sont soumises

à des vérifications périodiques. Une vérification interne du Centre d'opérations en Suisse de l'UNOPS, y compris des activités du GFAS, a été effectuée en juin et juillet 2011. Les résultats de cette vérification étaient satisfaisants et une seule recommandation a été faite au GFAS, à savoir celle de mettre en place un mécanisme pour vérifier que les rapports de vérification des comptes sont présentés en temps voulu par les PMA.⁶ Le GFAS a mis en place un mécanisme de suivi pour permettre à son équipe de vérifier où en sont les vérifications des comptes à réaliser dans les pays concernés et d'effectuer un suivi de ces vérifications.

Base de données et système d'information

En 2014, le Pôle de connaissances du CIR a continué de servir d'outil de gestion et d'outil opérationnel pour le GFAS, y compris pour publier des informations sur le site Web du CIR. La deuxième version de ce référentiel - mise à jour et perfectionnée compte tenu de l'usage direct qui en a été fait et de l'expérience acquise au cours des dernières années - est en cours d'élaboration et sera progressivement déployée.

TABLEAU 7: Situation concernant les rapports de vérification des comptes

Rapport	Situation	Nombre de rapports		
		2008-2013	2014*	Total
Vérification des comptes	Reçu	47	44	91
	En cours d'élaboration	8	3	11 ⁵
Total		55	47	102

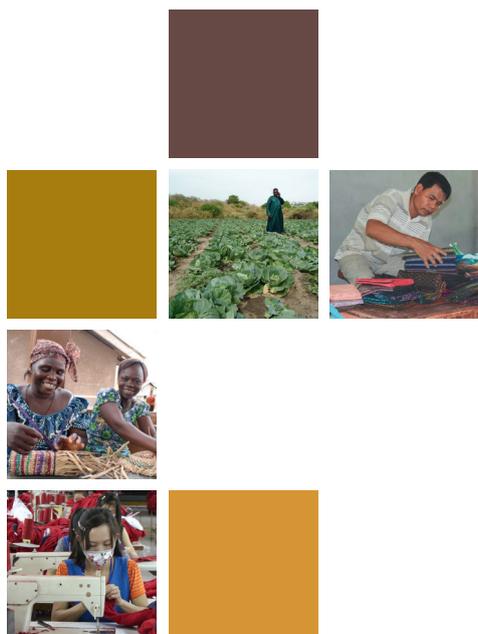
* Les vérifications des comptes réalisées en 2014 portent sur la période couvrant l'année 2013 et, dans certains cas, quelques mois de l'année 2012.

3 Comprend un ajustement de 12 959 dollars EU, qui n'était pas indiqué dans le rapport précédent.

4 Sur ces 11 rapports en attente, 4 ont été reçus en 2015.

5 Sur ces 11 rapports en attente, 4 ont été reçus en 2015.

6 Le rapport de vérification des comptes indique que le rapport n° IAIG/1001 de 2011 contient des lignes directrices relatives à la vérification des comptes des projets et garantit que tous les projets font l'objet d'une vérification des comptes et que les rapports de vérification des comptes sont présentés en temps voulu.



Pour en savoir plus: www.enhancedif.org/fr
Contact: eif.secretariat@wto.org
ou eif4l@unops.org
Twitter: [@EIF4LDCs](https://twitter.com/EIF4LDCs)



Le commerce pour le développement des PMA